Accueil et accompagnement

Orientation, Formation,
Insertion, Développement solidaire

Emploi

entreprendr Ensemble

→ Rapport d'activités 2015

l'Europe s'engage en Nord-Pas-de-Calais avec le FSE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région Hauts-de-France Nord Pas de Calais - Picardie
Nord le Département
Dunkerque Grand Littoral Communauté Urbaine
Communauté de Communes des Hauts de Flandre
Union Européenne
Fonds Social Européen

Mesdames, Messieurs,

Le métier d'entreprendre Ensemble, c'est avant tout de « ***garantir des parcours innovants vers l'emploi pour les habitants de notre territoire*** *».*
Cette raison d'être, qui guide désormais notre projet associatif, nous l'avons réaffirmée en nous appuyant sur ***l'implication de nos partenaires (plus de cinquante acteurs économiques, publics et associatifs)*** *qui ont contribué à sa redéfinition lors de notre séminaire de janvier 2015.*
Fort de ce nouveau défi, j'ai demandé aux équipes d'Entreprendre Ensemble, tout au long de cette année, de veiller à ***dynamiser les parcours dès l'entrée, à professionnaliser et articuler les étapes*** *(formation, emplois aidés)* ***et à améliorer nos relations avec les entreprises*** *notamment* ***les PME et les Entreprises de tailles intermédiaires*** *qui fournissent des gisements d'emploi, qu'il faut savoir aller dénicher.*
Garder le cap de ce projet associatif est d'autant plus important que cette année 2015 a été marquée par de nombreux changements dans le paysage de l'emploi et de la formation :

- *2015, c'est d'abord* ***la première année effective de mise en œuvre de la nouvelle programmation des fonds européens****. De plus, l'Union Européenne a renforcé les moyens en direction des jeunes au travers de l'****Initiative pour l'Emploi des Jeune****s. Dans ce cadre, des moyens complémentaires sont dédiés à l'accompagnement des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation.*

- *De son côté,* ***l'État a poursuivi son soutien aux outils territoriaux pour l'emploi*** *(Maison de l'emploi, Mission Locale) et a instauré la mise en place d'un dispositif destiné aux jeunes les plus précaires :* ***la Garantie jeune****.*

- ***La Région****, qui a compétence sur l****e développement économique et la formation****, voit son périmètre d'intervention évoluer et a changé de gouvernance en cette fin d'année 2015.*

- *Cette année a également été une période de changement de gouvernance pour le* ***Département, chef de file de l'insertion****.*

- *J'ajoute que, durant cette année,* ***Pôle emploi*** *a mis en place sa* ***nouvelle offre de services****.*

- *Enfin, 2015, c'est l'année de lancement des premiers travaux initiés dans le cadre des* ***États Généraux de l'Emploi Local*** *par le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque.*

C'est donc dans cet environnement en pleine évolution que nous avons déployé nos actions que vous retrouverez détaillées dans le rapport d'activités.
Nous avons œuvré en faveur des jeunes bien sûr au travers des actions de la Mission Locale, de l'École de la Deuxième Chance, de la Plateforme Territoriale Avenir et Emploi des Jeunes, du Bureau Information Jeunesse mais aussi en direction des adultes au travers des actions du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.
Dans le même temps, afin de développer l'accès à l'emploi et à la formation, nous avons pu également nous appuyer sur les travaux de la Maison de l'Emploi et de l'Espace Info formation ainsi que sur notre mission de promotion de l'Économie Sociale Solidaire.
J'insiste cependant sur le fait qu'il est important, qu'à l'interne d'Entreprendre ensemble, ***nous devons tirer profit de tous ces dispositifs afin qu'ils œuvrent en synergie au profit de nos concitoyens et nous devons veiller à ce que nos actions irriguent l'ensemble de notre territoire****. Il m'importe également que cette synergie soit partagée avec les autres acteurs qui agissent dans les mêmes domaines dans une logique de complémentarité et non pas de concurrence.*
Un autre challenge nous attend en 2016, celui de l'innovation*. Sachons profiter des opportunités offertes par les nouveaux dispositifs pour expérimenter et enrichir nos pratiques. Les emplois évoluent, les comportements et les compétences des personnes que nous accompagnons évoluent. Sachons nous aussi nous remettre en question pour améliorer chaque jour notre offre de service.*

Merci encore à nos partenaires et merci à nos équipes qui restent mobilisés pour agir pour ce défi essentiel de notre territoire : ***la mobilisation pour le développement de l'emploi local****.*

Jean-Yves Fremont,
Président d'Entreprendre Ensemble

entreprendr Ensemble

Les missions de l'association au service des territoires :

• accompagner les publics dans leur insertion sociale et professionnelle :

Pour les jeunes :

- ***la Mission Locale ;***
- ***le Bureau Information Jeunesse ;***
- ***l'e2c Côte d'Opale ;***
- ***la Plate-forme Territoriale pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes.***

Pour les publics éloignés de l'emploi :

- ***Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.***

• accompagner le développement de l'emploi sur le territoire :

- ***la Maison de l'Emploi ;***
- ***l'Espace info formation ;***
- ***la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire.***

Avec tous nos remerciements à l'ensemble des élus et des partenaires qui ont permis le développement de nos actions, ainsi qu'à l'ensemble des équipes.

Martial Blanckaert
Directeur général
d'Entreprendre Ensemble

Sommaire

La gouvernance 3
Le contexte économique 4

Le projet associatif 7

L'organisation 8
Les ressources humaines 9
Les finances 10

La Mission Locale 11
Le Bureau Information Jeunesse 19
L'école de la 2e chance Côte d'Opale 20
La Plateforme Territoriale Avenir et Emploi des Jeunes Flandre-Dunkerque 22

Le Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi (PLIE) 23

La Maison de l'Emploi 28
L'Espace info formatio 36
La promotion de l'Économie Sociale et Solidaire 37

Orientations 2016 40

➜ La gouvernance

Les membres de l'association Entreprendre Ensemble

Membres de droit

➜ Sont membres de droit obligatoires :

La Communauté Urbaine de Dunkerque

- ➜ Le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- ➜ Le Conseiller délégué à l'insertion de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- ➜ 16 conseillers communautaires représentant les communes adhérentes au PLIE

L'État

- ➜ Le Sous-préfet
- ➜ Le Représentant de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Pôle emploi Nord Pas-de-Calais

- ➜ 2 Représentants de la Direction territoriale déléguée Flandres-Côte d'Opale
- ➜ 2 Directeurs d'Agences locales pour l'Emploi

➜ Sont membres de droit à leur demande :

Le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais
Le Conseil Départemental du Nord
Les intercommunalités et les communes distinctes de la collectivité territoriale fondatrice

Membres associés

➜ Sont membres associés de catégorie A :

- ➜ Le Procureur de la République ou son représentant
- ➜ L'inspecteur d'Académie ou son représentant
- ➜ Le Directeur de la Direction Régionale des Affaires culturelles ou son représentant
- ➜ Le Directeur de la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou son représentant
- ➜ Le Directeur de la CAF ou son représentant
- ➜ Le Directeur de la Délégation Régionale aux Droits de la Femme ou son représentant
- ➜ Le Directeur du CRIJ ou son représentant
- ➜ Le Directeur de l'AFPA ou son représentant
- ➜ La Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale
- ➜ La Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ➜ L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre Dunkerque
- ➜ Trois personnes qualifiées
- ➜ Dunkerque Promotion
- ➜ Initiative Flandre
- ➜ BGE Flandre Création

➜ Sont membres associés de catégorie B et C :

- ➜ Cadres Littoral
- ➜ Centre Inter institutionnel de Bilan de Compétences
- ➜ Conseil de Développement Durable de l'Agglomération
- ➜ Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)
- ➜ Association des Anciens des Chantiers de France (AACF)
- ➜ Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE)
- ➜ FONGECIF
- ➜ SODIE
- ➜ Union Locale CFDT
- ➜ Union Locale CFE-CGC
- ➜ Union Locale CFTC
- ➜ Union Locale CGT
- ➜ Union Locale FO
- ➜ UNSA Éducation
- ➜ FSU
- ➜ CGPME
- ➜ MEDEF
- ➜ UIMM
- ➜ UPA
- ➜ AAE
- ➜ AAE Profil
- ➜ ACM
- ➜ AFEJI
- ➜ ADUGES
- ➜ AFPI
- ➜ APP
- ➜ CAMPUS PRO
- ➜ CEFRAL
- ➜ Bourbourg Formation
- ➜ CFPPA
- ➜ CREFO
- ➜ CUEEP
- ➜ Format Concept
- ➜ GRETA
- ➜ ID Formation
- ➜ INSTEP Formation
- ➜ IRTS
- ➜ SIFOP
- ➜ X 2000
- ➜ CIDFF
- ➜ CIO
- ➜ ADSSEAD
- ➜ Tremplin/Aider
- ➜ APAHM
- ➜ CIEDIL
- ➜ Association Louise Michel
- ➜ Les Papillons Blancs
- ➜ CEFIR

➜ Le contexte économique

1- Dunkerque, Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer sont des communes associées depuis décembre 2010. Ghyvelde, entré dans la CUD en 2014 a fusionné avec la commune des Moëres depuis janvier 2016. Téteghem et Coudekerque-Village ont fusionné depuis janvier 2016.

Entreprendre Ensemble inscrit ses actions dans le périmètre de la zone d'emploi Flandre Dunkerque. Au cœur de cette zone, la Communauté Urbaine de Dunkerque regroupe 17 communes[1], pour une population totale de **203 241 habitants en 2013**, soit 79 % de la population du bassin d'emploi.
Entreprendre Ensemble intervient également au titre de la Mission Locale et de la Maison de l'Emploi sur le périmètre de la Communauté de Communes des Hauts de Flandres.

Ce chapitre est construit à partir des éléments transmis par l'Observatoire de l'emploi animé par l'AGUR ainsi que d'études produites par nos partenaires.

Un contexte économique contrasté en 2015

- ➜ **Les entreprises de la Côte d'opale ont globalement une opinion positive de leur activité**: CA, marges, investissement *(source CCICO)*
- ➜ **Cependant l'évolution de l'emploi privé en 2015 fait apparaître un solde négatif** (- 510 emplois).
- ➜ L'industrie (+ 270), le commerce et la restauration (+ 40) voient leur nombre d'emplois à la hausse (+ 130)
- ➜ En revanche, la baisse est forte sur le BTP (- 350) et sur les autres services : transport, action sociale… (- 600) *(source Ursaaf)*
- ➜ **L'essentiel des offres d'emploi est en CDD.**

➜ L'emploi

Un profil économique spécifique

Une spécificité productive. Le Dunkerquois se caractérise par le poids important du secteur industriel et des domaines de la logistique liée aux activités portuaires.
Malgré une diversification progressive de ses activités, l'industrie dunkerquoise reste spécialisée dans la métallurgie, la sidérurgie, l'énergie et les activités de maintenance et de logistique. L'industrie comptabilise 25 700 emplois, soit 38 % des emplois salariés privés du territoire à fin 2014.

Structure de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Dunkerque en 2014

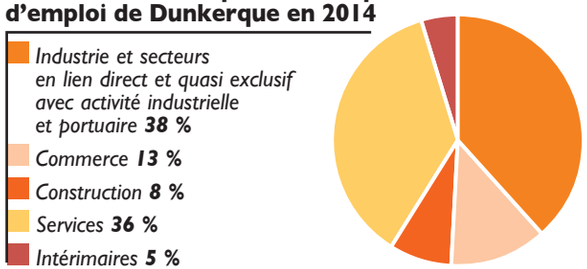

Cette spécificité a néanmoins tendance à s'estomper au fil du temps, puisque la part de l'industrie dans l'emploi salarié a baissé de cinq points en une dizaine d'années.
Ce profil correspond à une économie dotée d'une base productive dominante, celle d'un écosystème industrialo-portuaire à forte valeur ajoutée, levier potentiel d'activités de services aux entreprises.
Le secteur public est aussi un des principaux employeurs du Dunkerquois. L'économie publique (y compris la santé) représente 1/3 des emplois de la zone d'emploi de Dunkerque. Parmi les principaux employeurs du territoire on recense de "gros" employeurs publics tels que le centre hospitalier, des collectivités territoriales et des employeurs para-public tels que la centrale nucléaire de Gravelines et de grosses associations.

Évolution de l'emploi

Depuis 2008 le nombre d'emploi dans le territoire est en décroissance, notamment dans des secteurs auparavant fortement utilisateurs de main-d'œuvre.

Le renouveau du profil démographique de la population dunkerquoise confronté à la diminution des emplois entraîne un taux de chômage élevé, impliquant une augmentation régulière du nombre de personnes sans emploi.

Évolution de l'emploi dans la zone d'emploi de Dunkerque

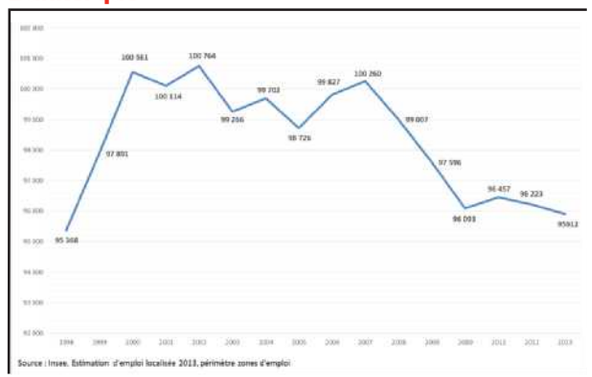

Le nombre d'emplois salariés est en diminution depuis 2008

Depuis fin 2013, le nombre d'emplois salariés privés est passé sous la barre des 67 000 emplois.
Fortement impacté par la crise économique le nombre d'emplois salariés privés a diminué de plus de 3 000 emplois entre fin 2007 et fin 2009.
Porté par l'emploi intérimaire, l'emploi est remonté en 2010. Cette reprise ne s'est toutefois pas poursuivie, le nombre d'emplois salariés repartant à la baisse et cela de façon de plus en plus accélérée entre 2011, 2012 et 2013.
Fin 2014, 66 900 emplois salariés sont comptabilisés dans les entreprises privées de la zone d'emploi de Dunkerque, soit une légère augmentation, portée la encore par l'emploi intérimaire.
Comme d'autres territoires productifs connectés aux marchés nationaux et internationaux, le Dunkerquois a fortement souffert des chocs conjoncturels et a subi des pertes d'emplois plus importantes qu'aux niveaux régional et national.

Évolution du nombre d'emplois salariés privés dans la zone d'emploi de Dunkerque

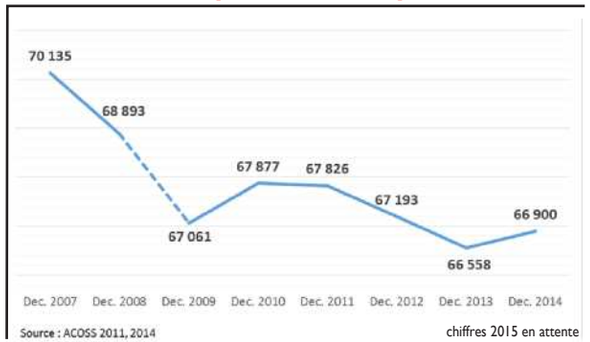

Des évolutions contrastées selon les secteurs d'activité

Fortement impacté au début de la crise, le nombre d'emplois salariés dans l'industrie a fortement diminué en 2008, 2009 et 2010. Après une période de stabilité en 2011 et 2012, les effectifs sont repartis à la baisse depuis 2013.
Dans le même temps, les emplois dans les services ont continué de croître, malgré une stagnation en 2011 et 2012.
Les effectifs salariés dans le commerce restent relativement stables malgré la période de crise.
Le secteur de la construction, déjà impacté en début de crise en 2009, voit ses effectifs à nouveau diminuer depuis 2012.
Les intérimaires sont les premiers emplois impactés par les crises et les reprises de l'économie. Après une forte baisse en 2008 et 2009 les effectifs ont augmenté en 2010, avant de diminuer à nouveau en 2012 et 2013. En 2014 et 2015 l'emploi intérimaire remonte.

Évolution des effectifs salariés dans la zone d'emploi de Dunkerque

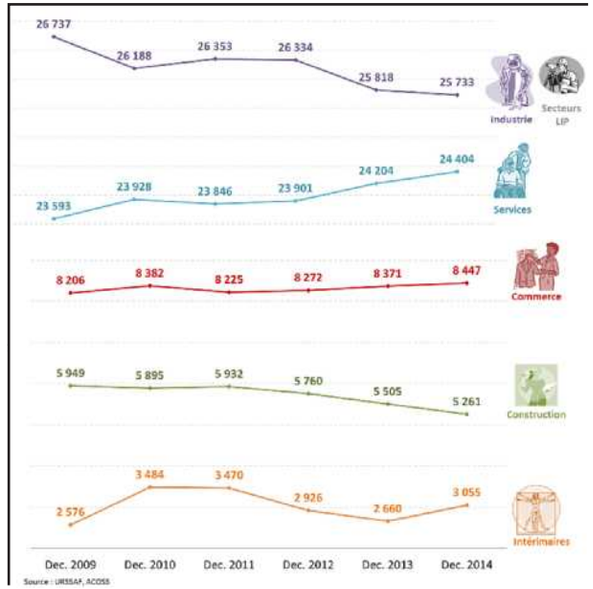

➜ Les caractéristiques du chômage

Hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

27 262 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) toutes catégories sont inscrits à Pôle emploi Dunkerque à fin mars 2016, dont 24 026 de catégories A, B, C. Depuis 2010, la zone d'emploi de Dunkerque résiste mieux à la montée du chômage, l'augmentation y étant moins importante qu'aux niveaux régional et national.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi, Cat. ABC - base 10 mars 2008

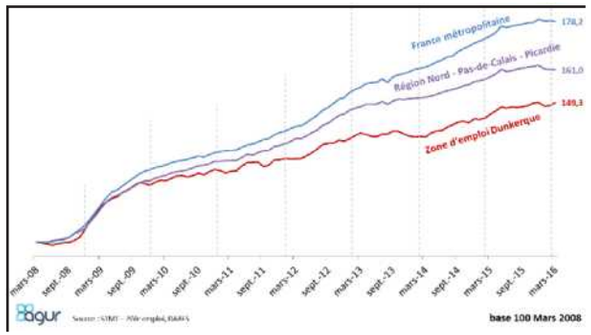

Augmentation toujours importante du nombre de seniors : 4 890 personnes.

Le nombre de quinquagénaires en recherche d'emploi poursuit son augmentation régulière et importante, entamée depuis le début de la crise économique (+ 221,3 % depuis mars 2008). Ils représentent aujourd'hui 20 % des demandeurs d'emploi de la zone d'emploi de Dunkerque, soit 6 points de plus qu'en 2008. Bien qu'importante, cette augmentation est plus faible qu'aux niveaux régional (+ 252,9 % depuis mars 2008) et national (+ 266,7 %).

Demande d'emploi par âge dans la zone d'emploi de Dunkerque Cat. ABC - données CVS-CJO

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi diminue : 4 500 personnes

Fortement impactés en début de crise, fin 2008 début 2009, les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans voient leur nombre diminuer tendanciellement depuis. Après le pic de 2009, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a dans un premier temps légèrement diminué, avant de remonter en 2012 et de repartir à la baisse depuis 2013. Depuis le milieu de l'année 2009, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi varie plus favorablement dans la zone d'emploi de Dunkerque qu'au niveau national.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans Cat. ABC

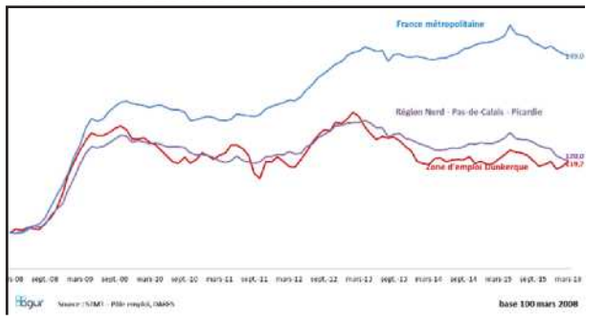

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée

11 670 personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an. Ils représentent fin mars 2016, 49 % des demandeurs d'emploi de la zone d'emploi de Dunkerque. Cette proportion est 1 point en dessous du niveau régional mais 3 points au-dessus du niveau national. Plus de la moitié d'entre eux (58 %) sont en recherche d'emploi depuis plus de 2 ans.

Demande d'emploi de longue durée dans la zone d'emploi de Dunkerque Cat. ABC - données CVS-CJO

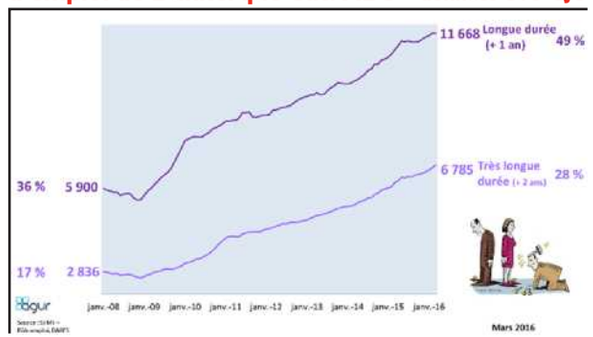

Un contexte institutionnel en mouvement en 2015

- *Période d'économies budgétaires pour les financeurs publics ;*
- *Changement de programmation européenne : 1ère année de mise en œuvre de la programmation 2014-2020 (nouvelles règles pour les appels à projets et les justificatifs à produire) ;*
- *Nouvel exécutif au Département (29 mars 2015) ;*
- *Période électorale à la Région (14 décembre 2015) et redéfinition du périmètre d'intervention ;*
- *Mise en place d'une nouvelle offre de services à Pole Emploi ;*
- *Mise en place d'un nouveau système d'information (I milo) dans les Missions Locales (+ de 60 personnes à former en 2015) ;*
- *Immobilisation autour des États Généraux de l'Emploi Local.*

Le taux de chômage

Avec un taux de chômage estimé à 11,9 % au 4e trimestre 2015, la zone d'emploi de Dunkerque reste en dessous du niveau régional (12,5 %) mais bien au-dessus du niveau national (10,1 %). Le taux de chômage place la zone d'emploi de Dunkerque au 10e rang dans la région Hauts de France, Nord - Pas-de-Calais - Picardie.

D'importants écarts de taux de chômage avec nos proches voisins

Les territoires limitrophes au Dunkerquois se trouvent dans les extrêmes en termes de taux de chômage avec, à l'ouest, le Calaisis ayant l'un des taux de chômage les plus élevés de France et, au sud, la Flandre-Lys ayant le taux de chômage le plus bas de la région (territoire résidentiel).

À l'est, de l'autre côté de la frontière, la région flamande affiche un taux de chômage à 5,5 %, situation proche du plein emploi.

Taux de chômage

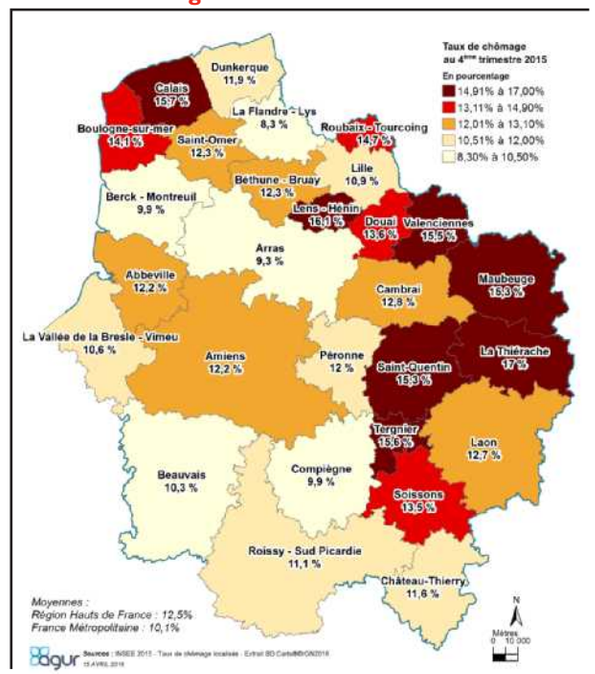

➜ Le projet associatif

➜ *La raison d'être d'Entreprendre Ensemble*

- Entreprendre Ensemble, association initiée par les collectivités locales, garantit **un accompagnement global et innovant vers l'emploi**.
- Elle assure un accueil de proximité et **une interface** entre les employeurs et les publics.
- Elle intervient prioritairement auprès des **personnes fragilisées dans leur trajectoire professionnelle**, en complémentarité avec le droit commun.
- Elle agit dans une **posture éthique et solidaire**, permettant de **rendre les publics acteurs de leurs parcours en développant leur employabilité**.
- Entreprendre Ensemble contribue au projet de développement socio-économique de son territoire d'intervention en **apportant son appui et son expertise**.
- Elle **fournit des éléments de stratégie et d'aide à la décision aux élus locaux et aux partenaires**.
- Elle contribue à **la co-production du diagnostic partagé**, à la mise en œuvre et la diffusion des travaux en matière d'**anticipation des mutations économiques**.
- Entreprendre Ensemble i**mpulse des interactions entre les acteurs socio-économiques** dans une logique de co-construction. Elle collecte et **redistribue des fonds sur les territoires, pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi**.

➜ *Plan stratégique d'Entreprendre Ensemble*

Garantir un accompagnement global et innovant vers l'emploi

- Favoriser la co-construction des parcours
- Expérimenter de nouvelles pratiques d'accompagnement
- Renforcer le partenariat avec l'entreprise

Contribuer au Diagnostic Local Partagé et adapter notre offre de services aux enjeux du territoire

- Contribuer au Diagnostic Local partagé
- Adapter notre offre de services aux enjeux du territoire

Mettre en place et maintenir une organisation "agile"

- Adapter l'organisation aux nouveaux enjeux
- Développer le management et faire évoluer les modes de fonctionnement
- Ancrer la fonction RH à la stratégie

Renforcer l'identité de l'association

- Réécrire et partager le projet de l'association
- Améliorer la visibilité et la lisibilité pour les usagers et partenaires
- Renforcer la culture commune pour les collaborateurs

➜ Feuille de route 2015

Garantir un accompagnement global et innovant vers l'emploi

- Plan d'actions Industrie
- Plan d'actions Services à la Personne
- Plan d'actions Logistique
- **Groupe de travail** co-construction des parcours
- **Groupe de travail** Améliorer la relation aux entreprises
- Innover au travers de la mise en place de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes et de la Garantie Jeunes
- Innover au travers de la mise en place d'Equipe Ton Parcours
- Structurer la relation entreprises et son animation au sein du département emploi

Contribuer au Diagnostic Local Partagé et adapter notre offre de services aux enjeux du territoire

- Se positionner dans les travaux issus des États Généraux de l'Emploi Local
- Qualifier les étapes d'Insertion par l'Activité Economique dans une logique de filiarisation
- Accompagner les réformes liées à la formation
- Mettre en place un club de l'Économie Sociale et Solidaire
- Programmation concertée PLIE 2015
- Orientations PLIE 2016/2017
- Transmettre à l'AGUR les données issues de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences des Territoires
- Contribuer au diagnostic local de l'ESS

Mettre en place et maintenir une organisation "agile"

- **Groupe de travail** Comment Entreprendre Ensemble ? Le parcours d'une innovation réussie
- Organiser l'association autour de trois départements opérationnels
- Engager la réflexion sur la fusion des lieux d'accueil
- **Groupe de travail** simplification administrative
- Identifier de nouvelles sources de financement
- Définir les rôles et compétences du manager de proximité
- Renforcer la ligne managériale
- Réflexion / mise en place des entretiens professionnels

Renforcer l'identité de l'association

- Organiser un séminaire avec les partenaires
- Rencontrer le personnel pour partager le projet
- Expérimenter des approches par pôles Est/Ouest
- Stabiliser notre présence sur la Communauté de Communes des Hauts de Flandre

➜ L'organisation

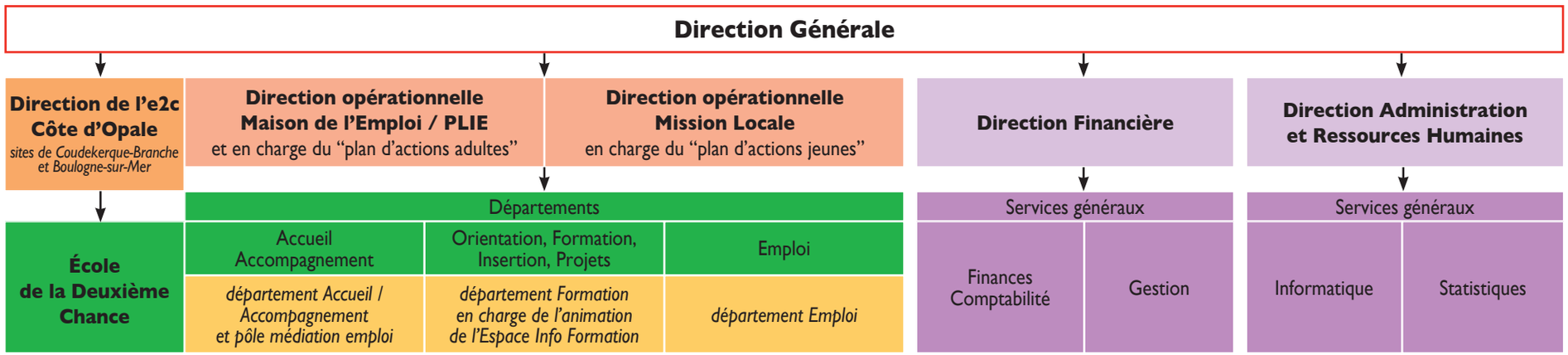

➜ Les ressources humaines

➜ Les postes de travail

	2014	2015	Perspectives 2016
Salariés EE	**140**	**138**	**151**
Salariés mis à disposition	**6**	**6**	**6**
Totaux	**146**	**144**	**157**

Bilan 2015

Pour la réalisation de son action, l'association Entreprendre Ensemble s'appuie sur ses salariés et sur des salariés mis à disposition par des collectivités ou associations. Au 31/12/15, 144 postes de travail sont occupés par 138 salariés de l'association et 6 salariés mis à disposition. Entre 2014 et 2015, l'association a supprimé sept postes de travail permanents. Dans le même temps, nous avons créé 5 postes (quatre conseillers Garantie Jeunes et une assistante administrative pour l'e2c).

Pour mémoire, le déploiement de la Garantie Jeunes sur le territoire et la création de 10 postes de conseillers dans ce cadre ont été actés lors du Conseil d'Administration de juin 2015. Quatre des dix postes ont été créés en septembre 2015, les six autres seront créés début 2016. La durée du projet étant fixée à trois ans, les postes créés ne perdureront pas au-delà du projet.

La création d'un poste d'assistant administratif en emploi aidé sur le site de Boulogne-sur-Mer fait suite à la mise en place d'une nouvelle organisation au sein de l'École de la deuxième chance Côte d'Opale en mai 2015.

Perspectives 2016

Le nombre de postes de travail fin 2016 devrait s'élever à 157, occupés par 151 salariés de l'association et 6 salariés mis à disposition. L'augmentation s'explique par le renforcement de l'accompagnement (poursuite de la montée en charge de la Garantie Jeunes, notamment), de la relation aux entreprises et du placement à l'emploi, la recherche de l'innovation sociale. L'ensemble des recrutements ont été réalisés dans le cadre de contrats à durée déterminée.

➜ Les effectifs

Au 31/12/15, l'association compte 141 salariés (132,20 ETP) dont sept effectuent des remplacements de salariés absents dans le cadre de contrats à durée déterminée.

L'effectif mensuel moyen de l'association est de 144 salariés.

Équivalent temps plein	**132,20**
% femmes	**77,3 %**
% travailleurs handicapés	**6,39 %**
% cadres	**19,15 %**
% CDI	**90,07 %**
% temps partiel	**25,53 %**

Augmentation du recours aux Contrats à Durée Déterminée

La part des salariés en Contrat à Durée Déterminée a augmenté entre 2014 et 2015. Elle est passée de 6,29% à 9,93%, ce qui permet à l'association de retrouver des marges de manœuvre pour s'adapter à la durée de vie des projets, aux aléas des financements.

Promotion interne

En 2015, 12 salariés ont été promus. Une promotion s'entend par un passage de cotation, qui reconnaît l'acquisition de compétences nouvelles. 11 promotions concernaient des femmes employées.

➜ Les rémunérations

Priorité donnée aux salariés des cotations les plus basses

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre de l'avenant 54 de la Convention Collective des Missions Locales et PAIO. L'avenant 54 a eu pour effet de modifier, à compter du 1er janvier 2015, les indices professionnels de l'assistant administratif, du chargé d'accueil, du chargé d'animation, de l'assistant de gestion et du chargé de documentation.

En 2015, l'effort consenti pour l'augmentation des rémunérations a été quasi totalement orienté vers l'application de cet avenant et a donc principalement profité aux plus basses cotations ; ce qui explique la baisse du rapport entre les plus hauts et les plus bas salaires.

Rapport entre hauts et bas salaires en légère baisse

Les 10% des salariés les mieux rémunérés dans notre association gagnent 2,35 fois plus que les 10% des salariés les moins bien rémunérés (2,79 en 2011).

➜ La formation

74 % des salariés ont suivi au moins une action formation. Au total, ce sont 1975,50 heures de formation qui ont été mobilisées en 2015.

Les finances

Les comptes de l'association se répartissent de la manière suivante :

Total des charges : 7 485 355 €

Total des produits : 7 543 022 €

Pour la 3e fois consécutive, l'exercice 2015 se solde par un excédent. Ce dernier s'élève à 57 667 € contre 3 270 € en 2014.

Répartition du budget par financeur

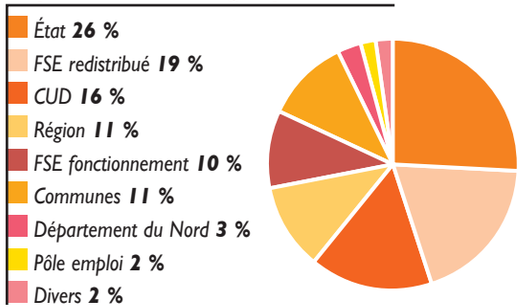

La baisse des charges liées au personnel et la stabilité des charges externes de fonctionnement ont permis de **maîtriser le montant global des dépenses par rapport à 2014**. **Les charges de personnel** (y compris la taxe sur les salaires) **ont diminué** de 204 000 €. Les baisses d'effectifs (en année pleine) de 2014 et les suppressions de postes de 2015 sont les deux raisons principales à cette diminution. De plus, nous avons quasiment atteint le taux de 10 % de CDD à la fin de l'année 2015 (au lieu de 6,29 % en 2014).

La stabilité du montant global des charges externes ne signifie pas que certains postes de dépenses n'ont pas varié. Le recours plus important à du personnel détaché dû à des remplacements de courte durée, le soutien d'un consultant dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet associatif, l'installation de l'antenne de Rosendaël à l'ancienne gare et la mobilisation de prestataires dans le cadre du programme Initiative pour l'Emploi des Jeunes ont entraîné des augmentations significatives de ces postes de dépenses. La baisse du budget communication, le recours au crédit-bail pour l'achat de matériel informatique et la diminution de la sous-traitance au niveau des dispositifs Maison de l'Emploi et Economie Sociale et Solidaire ont permis de réaliser les économies nécessaires au maintien de l'équilibre budgétaire.

La recherche de financements nous a fortement mobilisés durant toute l'année 2015. Le lancement de la nouvelle programmation FSE 2014/2020 a nécessité un certain temps d'adaptation. La part des financements de la Mission Locale a fortement augmenté pour atteindre 45 % du budget de fonctionnement de l'association. La baisse de la part de la MDE (- 7 %) est également compensée par d'autres actions financées notamment par le FSE.

Au niveau de l'analyse du bilan, nous constatons une amélioration de 2 290 000 € au niveau des créances clients. Il n'y a pas de variation au niveau des disponibilités. Nous avions 388 000 € de cessions de créances au 31 décembre 2015 contre 330 000 € en 2014. En ce qui concerne les dettes, il s'agit surtout d'une très forte baisse des dettes "Fournisseurs" du fait du règlement des dossiers dus aux bénéficiaires du PLIE (4 000 000 €). Enfin, les capitaux propres ont augmenté de 222 507 € par la dotation en fonds de roulement de 200 000 €, l'excédent de 57 667 € et la baisse de 35 000 € des subventions d'investissement.

Analyse de la répartition des fonds reçus par l'association : 8 783 244 €

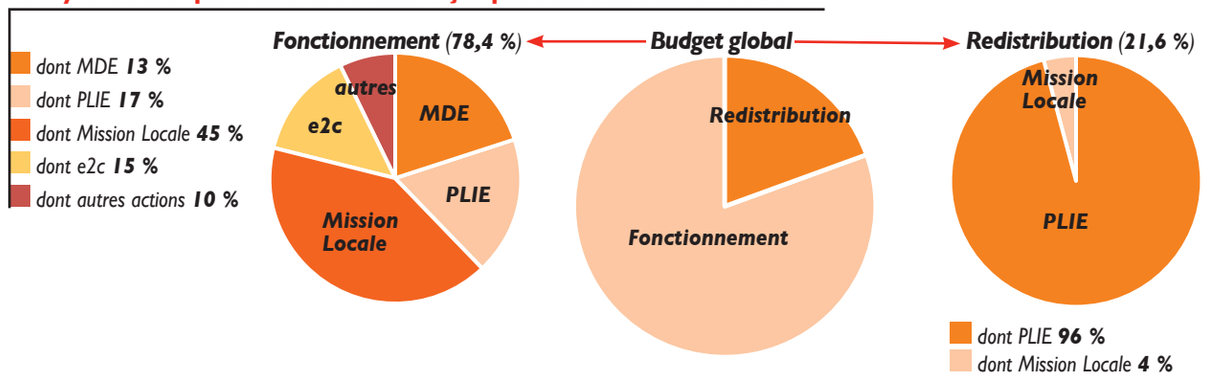

➜ La Mission Locale

➜ Une mission

Entreprendre Ensemble la Mission Locale assure une mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans non scolarisés dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle.
Elle prend en compte les jeunes dans leur globalité et a pour objectif de leur apporter des réponses adaptées à l'ensemble des demandes formulées en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la santé, à la mobilité, au logement et aux loisirs.

➜ Un savoir-faire

L'activité d'Entreprendre Ensemble La Mission Locale se décline de la manière suivante :
- ➜ accueil, information, orientation ;
- ➜ accompagnement des parcours d'insertion ;
- ➜ développement d'actions pour favoriser l'accès à l'emploi ;
- ➜ expertise et observation active du territoire ;
- ➜ ingénierie de projet et animation locale au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

➜ Le territoire d'intervention

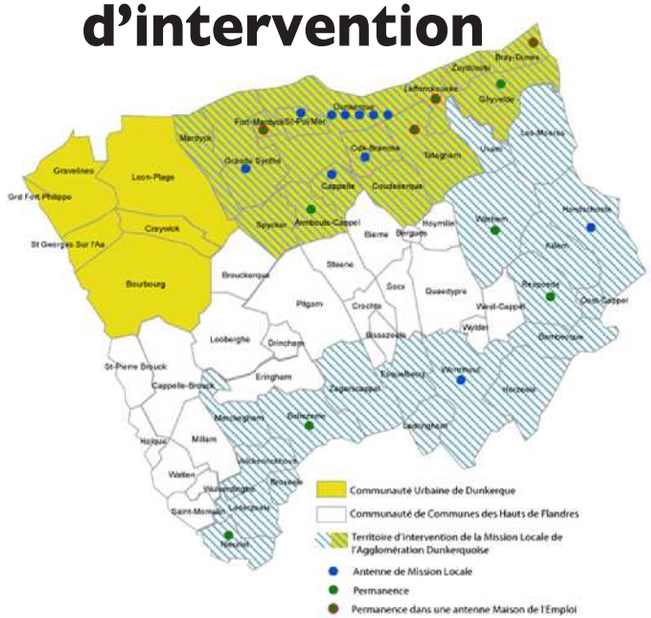

Un nouveau système d'information pour les Missions Locales

L'année 2015 a été marquée par une refonte du système d'information de toutes les Missions Locales au niveau national. Le logiciel "Parcours 3" utilisé jusqu'à présent, est remplacé par le logiciel "Imilo". À ce titre, la Mission Locale de Dunkerque a formé, plus de 100 salariés (conseillers en insertion professionnelle, agents d'accueil, conseillers Emploi, chargés de projet, assistant administratif) entre juillet et septembre 2015 à ce nouveau logiciel.
Les chiffres présentés doivent prendre en compte cette situation et il est donc prématuré de pouvoir comparer les chiffres de l'année 2014 et ceux de l'année 2015. En effet, les modes de saisie et de comptage sont différents et le temps d'appropriation de ce nouveau logiciel par les personnels est à prendre en compte. En revanche, il est possible de comparer l'activité de la Mission Locale de Dunkerque avec celle de la Région Nord Pas-de-Calais qui ont été soumises au même changement de système d'information.

➜ L'accueil

Un premier accueil immédiat est proposé aux jeunes par le chargé d'accueil qui a pour mission de recevoir leurs demandes et de les accompagner dans l'utilisation des services proposés en accès direct au sein d'un espace ressources comportant :
- ➜ un espace documentaire ;
- ➜ un espace offres d'emploi ;
- ➜ un espace informatique (outil pour la recherche d'emploi).

Après analyse de la demande, le chargé d'accueil peut orienter le jeune vers un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP).

➜ L'accompagnement

L'accompagnement des jeunes est réalisé par des Conseillers en Insertion Professionnelle au sein des antennes d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale. Les CIP mobilisent alors l'offre de service développée et animée par les départements transversaux d'Entreprendre Ensemble : Emploi, Formation, Développement solidaire et Accueil-Accompagnement "volet médiation à l'emploi" ainsi que celle des partenaires de la structure.
La caractéristique de la fonction du conseiller en insertion professionnelle est d'être généraliste. Il analyse la situation globale du jeune et, à ce titre intervient sur des problématiques liées :

• **à l'emploi** en proposant :
- ➜ un accompagnement sur les techniques de recherches d'emploi ;
- ➜ des mises en relation sur des offres d'emploi ;
- ➜ des jobs saisonniers ;
- ➜ des immersions en entreprise.

• **à la formation** en proposant :
- ➜ des actions préparant à l'alternance ;
- ➜ des actions de qualification ;
- ➜ des actions pour définir un projet professionnel ;
- ➜ des actions de formation générale.

• **à la vie quotidienne** en proposant :
- ➜ un accompagnement pour l'accès et le maintien en logement autonome ;
- ➜ des actions pour favoriser l'accès aux soins ;
- ➜ des actions facilitant la mobilité (permis de conduire…) ;
- ➜ un accès aux vacances ;
- ➜ des actions permettant de pratiquer une activité sportive.

➜ Les chiffres clés

***6 965** jeunes ont été en contact avec un(e) conseiller(e) de la Mission Locale au cours de l'année 2015, dont **5 747** jeunes reçus en entretien, pour **25 910** entretiens.*

Les propositions faites aux jeunes

Les propositions faites aux jeunes lors des entretiens individuels sont répertoriées en 3 domaines (professionnel / social / vie sociale) et déclinées en 7 thèmes (accès à l'emploi / formation / projet professionnel / logement / santé / citoyenneté / loisirs, sport, culture).

Nombre de propositions : 111 134, pour 5 939 jeunes

Les mesures d'accès à l'emploi et à la formation

Les propositions faites aux jeunes déclenchent des changements de situations pour les jeunes en accompagnement tout au long de l'année. **Nombre de mesures d'accès à l'emploi et à la formation : 5 377**

➜ Caractéristiques des jeunes accompagnés

***5 747** jeunes reçus en entretien,*
***46 %** du public accompagné sont des femmes,*
***3 %** de jeunes sont mineurs,*
***59,5 %** des jeunes ont un niveau inférieur au CAP/BEP,*
***27 %** des jeunes disposent d'un logement autonome,*
***43,6 %** du public a le permis de conduire,*
***38,7 %** des jeunes possèdent un moyen de locomotion autonome (auto, moto, scooter).*

***39** salariés assurent l'accueil et l'accompagnement des jeunes en antenne de proximité soit : **11** chargés d'accueil et **28** Conseillers en Insertion Professionnelle pour **11** antennes dont **9** en zone urbaine.*

➜ Les jeunes en accompagnement : 5 747

Jeunes ayant bénéficié d'au moins un entretien dans l'année.

Sexe

- *hommes **3 115** 54 %*
- *femmes **2 632** 46 %*

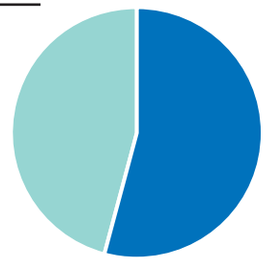

Tranches d'âge

- *16/17 ans **171** 3 %*
- *18/21 ans **2 427** 42 %*
- *22/25 ans **2 695** 47 %*
- *26 et + **454** 8 %*

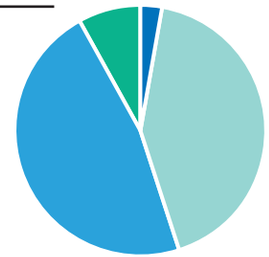

Niveau de formation

- *Niveau I, II et III **369** 6,5 % Études supérieures*
- *Niveau IV **1 906** 33,2 % Niveau BAC (Année terminale diplôme obtenu ou non)*
- *Niveau V **2 143** 37,3 % CAP / BEP*
- *Niveau V bis et VI **1 327** 23 % Sans diplôme*
- *Niveau non précisé **2***

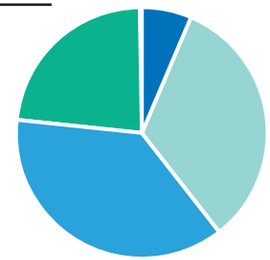

➜ Les jeunes accueillis pour la première fois en 2015 : 1 693

Sexe

- *hommes **865** 51 %*
- *femmes **828** 49 %*

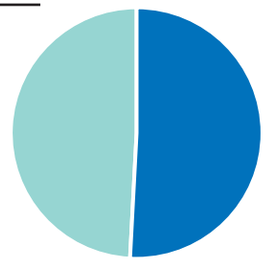

Tranches d'âge

- *16/17 ans **297** 17,5 %*
- *18/21 ans **996** 59 %*
- *22/25 ans **400** 23,5 %*

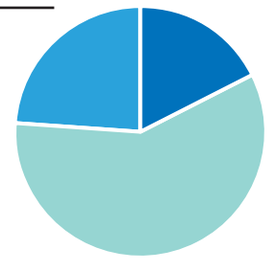

Niveau de formation

- *Niveau I, II et III **179** 10,5 % Études supérieures*
- *Niveau IV **633** 37,5 % Niveau BAC (Année terminale diplôme obtenu ou non)*
- *Niveau V **476** 28 % CAP / BEP*
- *Niveau V bis et VI **322** 19 % Sans diplôme*
- *Niveau non précisé **83** 5 %*

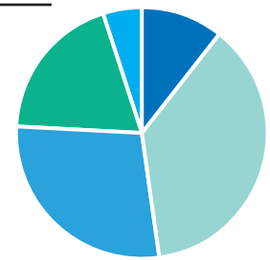

➜ Les propositions faites aux jeunes

Les propositions faites aux jeunes lors des entretiens individuels sont répertoriées en 3 domaines (Professionnel / Social / Vie Sociale) et déclinées en 7 thèmes (accès à l'emploi / formation / projet professionnel / logement / santé / citoyenneté / Loisirs, sport, culture).

Nombre de propositions: 111 134 pour 5 939 jeunes.
78 % de propositions de type: "appui au projet professionnel, formation et accès à l'emploi"

Domaine professionnel: 86 855 78 %

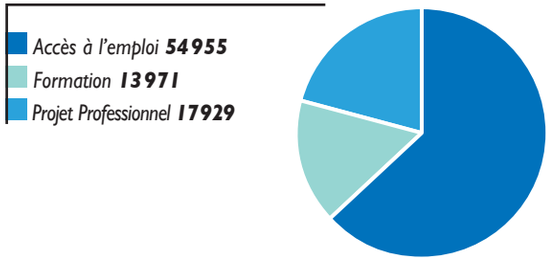

Domaine social: 8 154 7,5 %

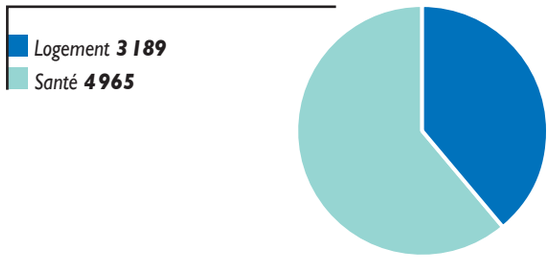

Domaine vie sociale: 16 125 14,5 %

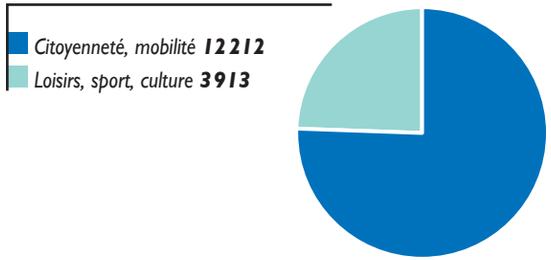

Activité de la Mission Locale en rapport aux autres Missions Locales du Nord Pas-de-Calais

La Direccte estime le poids relatif de la Mission Locale de Dunkerque par rapport aux Missions Locales de la Région, à 5,20 %. Cependant, sur les premiers accueils, la Mission Locale de Dunkerque pèse 5,04 % du poids régional. En revanche, elle représente 6,76 % des accès à l'emploi et 6,73% des accès à la formation.

➜ L'accès à l'emploi et la formation

Les propositions faites aux jeunes déclenchent des changements de situations pour les jeunes en accompagnement tout au long de l'année, ils accèdent à l'emploi et à la formation :
Nombre de mesures emploi / formation: 5 377 pour 3 072 jeunes

Mesures emploi formation: 5 377

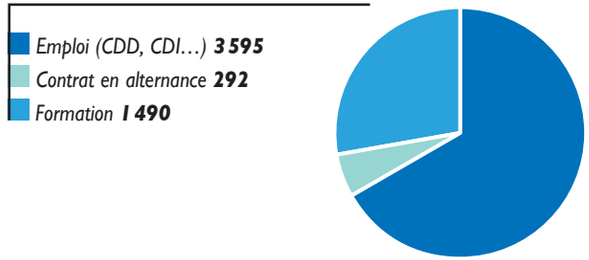

➜ Les aides financières

En 2015, les aides financières reversées aux jeunes (allocation, subsistance, transport, vêture professionnelle, mobilité, formation, projets d'utilité social ou de création d'entreprise…) ont été de **818 389 €**.

- ***Les allocations CIVIS*** *(financeur: Direccte via ASP)* **> 4 308 allocations versées;**
- ***Les aides FIPJ*** *(financeur: Direccte)* **> 195 jeunes concernés;**
- ***Les aides du FDAJ*** *(financeur: Conseil Départemental du Nord)* **> 723 aides accordées;**
- ***Les aides financières ANI*** *(financeur: Pôle Emploi)* **> 53 jeunes concernés (de janvier à avril 2014);**
- ***Le microcrédit personnel: 11 demandes validées;***
- ***Le CLAP pour la création d'entreprise ou d'actions socioculturelles*** *(financeur: Région)* **> 71 jeunes accompagnés de moins de 26 ans;**
- ***Les aides pour l'accès aux vacances*** *(financeur: État)* **> 116 bourses / 126 jeunes**

➜ Les actions d'accès à la santé, à la citoyenneté, à la mobilité

➜ La santé, le bien-être des jeunes, la prévention

La santé est abordée au travers de l'accès au droit, notamment la carte Vitale et la CMU ; de l'accès aux soins, par le biais des bilans de santé ; de l'information, de la sensibilisation et de la prévention.

- **Partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie** : 132 jeunes de la Mission Locale et 100 jeunes de e2c ont pu bénéficier d'un bilan de santé et 2 Conseillers en Insertion Professionnelle ont été sensibilisés à l'offre de service de la CPAM.
- **Partenariat avec l'équipe d'appui santé/social** : afin de mieux appréhender des situations problématiques vécues avec des jeunes en difficulté psychologique ou sociale, des entretiens individuels et des ateliers d'expression sont menés par une psychologue ou une thérapeute de l'AFEJI. Des échanges de pratiques ont été réalisés avec 5 Conseillers en Insertion Professionnelle, 9 Référents Sociaux Professionnels et 1 chargé d'accueil.
- Des actions de sensibilisation se sont déclinées en une action pour la **prévention de la toxicomanie** (1 groupe de 14 jeunes), une action "**Santé Réussite**" (4 groupes, 57 jeunes).

➜ La mobilité

Lors des 5 permanences "Mobilité" 43 jeunes ont été reçus en entretien et orientés vers différentes actions en fonction de leurs problématiques.
Parmi ces publics, 11 jeunes ont bénéficié d'un microcrédit ; 5 pour le financement du permis de conduire pour un coût de 6150 € et 6 pour le financement d'un véhicule pour un coût de 162005 €.

➜ Bonus Ville et Bonus Citoyen

Bonus Ville est un dispositif qui permet aux jeunes d'effectuer des missions courtes, deux jours en moyenne, lors des manifestations culturelles, sportives, caritatives ou festives qu'organisent les villes. Ils peuvent occuper un poste de travail, dans une équipe, en termes d'accueil, d'animation, de sécurité, de manutention, ou de restauration. Ils obtiennent des moyens pour financer un projet, en lien avec la mobilité, l'accès à un logement autonome, voire une formation type BAFA.
En 2015, deux villes ont participé à l'opération : Dunkerque et Leffrinckoucke.

	Nombre de postes	Nombre de jeunes	Nombre d'heures
Dunkerque	193	36	2732,5
Leffrinckoucke	6	5	138,75
Total	**199**	**41**	**2871,25**

À noter en complément, 4 conventions partenariales avec les structures suivantes ; ADUGES, MPS, CCAS de Dunkerque, Mairie de Fort Mardyck.

L'action Bonus Ville a été complétée par l'action Bonus Citoyen pour des jeunes suivis sous-main de Justice.
L'action a pour objectifs d'apporter aux jeunes :

- une première expérience professionnelle ;
- une première intégration dans un collectif de travail ;
- un travail sur les savoir-être ;
- la possibilité de financer un projet mobilité (le permis de conduire) ou un projet logement (accession, maintien, emménagement…) ;
- une approche de différents métiers porteurs du territoire.

13 jeunes ont intégré l'action pour 27 contrats de travail représentant 355 heures de travail effectuées.
En fin d'action :

- 1 jeune a quitté la région ;
- 2 jeunes ont été recrutés en CDD ;
- 2 jeunes ont été positionnés sur un CAE ; 1 a contractualisé ;
- 3 jeunes ont été positionnés sur un Emploi d'Avenir ; 1 a contractualisé, 2 ont été refusés /problème de casier judiciaire ;
- 3 jeunes ont intégré le dispositif Garantie Jeunes.

Pour 2016, Entreprendre Ensemble La Mission Locale a répondu à un appel à projet du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) qui a pour vocation de financer des actions en adéquation avec les orientations prioritaires de la politique de prévention de la délinquance : prévention de la récidive et alternative aux poursuites et l'incarcération : 12 jeunes concernés.
Un dossier a aussi été déposé concernant la création de postes de Travail d'Intérêt Général (TIG) et de Travail Non Rémunéré (TNR) en accompagnement renforcé dans le cadre d'un partenariat local.

➜ La formation

➜ Descriptif

Le Département Formation a pour objectif de **permettre l'accès à la formation des jeunes inscrits en Mission Locale et de renforcer leur qualification pour une meilleure insertion professionnelle.** Cette mission est assurée par une équipe de la Mission Locale de Dunkerque conventionnée par la Région en tant que Structure Locale d'Animation du Programme Régional de Formation sur l'ensemble du territoire du Bassin Emploi Formation.

En articulation permanente avec les financeurs de formation, les organismes de formation et les autres prescripteurs, l'équipe met en œuvre l'ensemble du processus, de l'information des prescripteurs (offres, positionnements des publics) aux suivis et bilans finaux des actions.

Elle assure aussi la gestion centralisée de la prescription formation des publics et des offres de formation du Conseil Régional, de l'AFPA, de la Direccte, de l'Agefiph et de Pôle emploi (actions tous publics).

L'organisation en pôle formation inter institutionnel outillé par un progiciel ad hoc piloté au siège et connecté aux antennes de proximité permet de mobiliser en temps réel les offres d'orientation et de formation financées par la Région, Pôle emploi, l'Agefiph ainsi que celles de l'AFPA.

➜ Évolutions spécifiques

En 2015, les programmes conventionnés s'inscrivent dans le cadre du **Contrat de Plan Régional pour le Développement des Formations Professionnelles** redéfini depuis 2012. Une vaste consultation de l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'économie régionale avait permis d'alimenter les réflexions en vue de l'élaboration des orientations 2012-2015. Dans ce cadre, l'architecture du Programme Régional de Formation (PRF) 2012-2015 est organisée aujourd'hui en trois sous-programmes :

- **les compétences clés ;**
- **la formation professionnelle ;**
- **la création - reprise d'entreprise.**

En 2015, les modes de financement de la région ont évolué avec l'introduction d'une **Délégation de Service Public (DSP) pour le programme "ex-compétences clés" accordé au groupement d'organismes de formation appelé @3C.**

Une nouvelle organisation de l'offre en a découlé à compter du 1er septembre 2015 ce qui a amené le Département Formation à travailler en concertation avec l'équipe d'@3c.

Cela s'est traduit concrètement par :

- l'intégration de cette nouvelle offre dans le progiciel formation d'Entreprendre Ensemble et la définition de modalités de positionnement compatibles avec celles du dispositif @3c ;
- un travail sur le suivi des publics et le retour d'informations aux conseillers pendant l'étape @3c ;
- des temps d'information à destination des conseillers et des employeurs de contrats aidés.

Cette articulation interdispositifs reste encore à consolider en 2016.

L'équipe du Département Formation (Structure Locale d'Animation reconnue par la Région) a poursuivi en 2015 ses activités d'animation et d'**appui à la prescription des conseillers** sur l'offre de formation régionale ainsi que sur les autres offres conventionnées proposées aux publics jeunes sur le territoire.

Le travail engagé depuis 2013 pour **améliorer la qualité de la prescription sur les formations** et les dispositifs d'orientation s'est poursuivi et a été finalisé en 2015.

Un travail d'actualisation et de **développement de l'outil informatique permettant l'information, la prescription et la gestion de la formation**, engagé depuis 2014, s'est poursuivi en 2015.

Le pôle formation a été sollicité aussi en 2015 sur la **mise en œuvre du Conseil en Évolution Professionnelle** (CEP) **et du Compte Personnel de Formation** (CPF). Ces deux nouvelles mesures, issues de la réforme de la formation du 5 mars 2014, ont été mises en place à compter du 1er janvier 2015.

Le Compte Personnel de Formation remplace depuis janvier 2015 le Droit Individuel à la Formation. C'est un Droit universel, attaché à la personne (actif), et non à son statut. L'individu est consommateur et financeur dans le sens où il va chercher un tiers payant pour des financements complémentaires.

Tout actif peut solliciter un accompagnement dans le cadre d'un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Le CEP assure les prestations suivantes :

- un entretien individuel pour analyser sa situation professionnelle ;
- un conseil visant à définir son projet professionnel ;
- un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

Le CEP est assuré par des conseillers.

Cinq organismes sont habilités à délivrer ce service : Pôle emploi, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les Missions Locales, les Opacif, le CAP emploi pour les personnes en situation de handicap.

C'est donc en tant qu'opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle, au titre de la Mission Locale, que l'équipe est intervenue à plusieurs reprises en collaboration avec l'Espace Info Formation de Dunkerque pour informer et outiller les conseillers sur ces deux mesures. Cette action d'appui aux conseillers se poursuit en 2016.

Du fait des évolutions conjoncturelles et des modifications structurelles affectant le secteur de la formation professionnelle, le pôle formation contribue activement au travail d'adaptation de l'organisation locale en concertation avec les financeurs et les opérateurs impliqués (Mission Locale, PLIE, Cap emploi, Pôle emploi). Cette étape de reconfiguration continue en 2016.

➜ Analyse des entrées en formation des publics jeunes en 2015

En 2015, 1 167 jeunes ont intégré **1 490 mesures formation**.

La Région représente environ la moitié des situations formation réalisées en 2015 (711) et reste ainsi le principal financeur des actions proposées aux jeunes demandeurs d'emploi du territoire dans le cadre du Programme Régional de Formation.

Les formations à financements spécifiques représentent 35% des situations formation réalisées en 2015 (524).

On y retrouve des **formations réalisées dans le cadre de contrats aidés - Emploi d'avenir, Contrat d'Accès à l'Emploi** et celles financées par d'autres financeurs que la Région et Pôle emploi.

➜ L'alternance

La promotion de l'alternance est une priorité du territoire dunkerquois et par conséquent de la Mission Locale de Dunkerque. Depuis plusieurs années, la Mission Locale a développé des liens étroits avec les acteurs de l'alternance (et plus particulièrement les acteurs de l'apprentissage) qui sont implantés sur le bassin d'emploi (chambres consulaires, organismes de formations, centres de formations d'apprentis, Pôle emploi…). Ce travail de partenariat permet de mobiliser au quotidien les offres de services respectives au bénéfice des employeurs et des jeunes demandeurs d'emploi.

Ces offres de services mutualisées se traduisent en actions de sensibilisation, d'information et de recrutement.

En 2015, 622 jeunes accompagnés par la Mission Locale de Dunkerque ont été sensibilisés à l'alternance, 302 contrats en alternance ont été signés.

➜ *Tchat Alternance*

Pour accompagner les jeunes dans leur démarche, la Ville de Dunkerque et la Mission Locale en partenariat Pôle emploi ont organisé un forum "Tchat Alternance".

L'objectif était de réunir des professionnels de la formation et des jeunes demandeurs d'emploi. Une vingtaine de professionnels de la formation ont répondu présents, **240 jeunes** ont pu découvrir les multiples facettes de l'alternance en échangeant avec des professionnels de la formation et des jeunes apprentis.

La réussite d'une telle manifestation a reposé essentiellement sur :

Un partenariat local solide et efficace entre:

- ➜ la ville de Dunkerque ;
- ➜ Pôle emploi, la Mission Locale et la plate-forme territoriale pour l'avenir et l'emploi des jeunes ;
- ➜ les partenaires œuvrant sur la thématique "alternance", la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Côte d'Opale, les organismes de formation, les centres de formation d'apprentis.

Une confiance de nos financeurs qui partagent cette priorité:

- ➜ l'État pour l'alternance en général et la Région essentiellement pour l'apprentissage.

De plus, ils reconnaissent la pertinence et la force de notre organisation ; la complémentarité des dispositifs portés par Entreprendre Ensemble, le PLIE, la MDE, l'e2c et la Mission Locale contribuant à l'atteinte des objectifs des uns et des autres. Le Tchat Alternance a été reconduit en 2016 (plus de 400 jeunes participants).

Tchat Alternance organisé par Entreprendre Ensemble et la Ville de Dunkerque en partenariat avec Pôle emploi et la Région

➜ Les emplois d'avenir

➜ Axe 1 : Le déploiement des mesures contrats aidés

L'action de promotion et d'accompagnement des emplois d'avenir s'est inscrite dans la continuité des actions mises en œuvre en 2014, en poursuivant **l'information auprès d'employeurs dans des secteurs d'activité peu investis jusqu'alors dans le dispositif** (cliniques/hôpitaux, bailleurs sociaux…), ou renvoyant à des questions d'actualité (réforme des rythmes scolaires). Ce rappel étant fait, l'année 2015 a visé à poursuivre la prospection sur de nouveaux créneaux identifiés comme porteurs et notamment le secteur marchand.

Plan d'actions 2015 :

- ➜ Envoi de mailing aux employeurs des secteurs marchands et non marchands pour les informer des enveloppes disponibles, des critères d'éligibilité et des aides ;
- ➜ Mailings spécifiques aux associations sportives avec les mêmes informations ;
- ➜ Prospection ciblée du secteur hospitalier : organisation en mai 2015 d'une réunion avec les services de l'État (DIRECCTE, Sous-Préfecture) auprès des établissements hospitaliers (CHD, Cliniques, EHPAD…).
- ➜ Promotion de la mesure emploi d'avenir lors de la campagne de captage de l'action GPECT de la MDE auprès de 61 entreprises de l'industrie, 66 entreprises du bâtiment, 23 entreprises artisanales.

En 2015 : 445 mesures Emploi d'Avenir
336 mesures d'insertion (CDDI, CIE et CAE)

➜ Axe 2 : L'accompagnement des salariés dans l'emploi

Les jeunes en emploi d'avenir et les employeurs sont accompagnés par 2 conseillères en insertion professionnelle tout au long du contrat. Elles sont tenus au minimum à 5 entretiens obligatoires sur les 3 ans sur le lieu de travail, sinon elles interviennent autant que de besoin en appui des tuteurs.

L'objectif étant de :

- ➜ s'assurer d'une intégration réussie dans l'emploi ;
- ➜ construire le projet de formation ;
- ➜ accompagner la mise en œuvre du projet professionnel ;
- ➜ accompagner le renouvellement et la sortie.

➜ Axe 3 : La professionnalisation des salariés en contrat aidé

L'apport complémentaire d'Entreprendre Ensemble à consister à :

- ➜ **L'appui à la mise en œuvre de formations par les employeurs** (aide à l'ingénierie de formation) ;
- ➜ **La mobilisation du fonds de professionnalisation de la CUD au co-financement des formations** :
  - Informer, conseiller et accompagner les employeurs sur les formations, les organismes de formation et les différentes sources et articulations de financements possibles ;
  - Mutualiser des besoins pour créer et délocaliser des actions de formation.
- ➜ Cofinancer des formations professionnalisantes ou diplômantes.

En 2015, 81 jeunes en emploi d'avenir ont bénéficié du fonds CUD. Lors du bilan final, chaque jeune se verra remettre **une attestation de compétences** (copie au conseiller en insertion professionnelle en charge de poursuivre l'accompagnement). L'attestation de compétences reprendra les missions exercées, les formations effectuées, les compétences développées et les savoir-être observés.

Atelier sur les métiers porteurs du territoire

➜ Axe 4 : L'accompagnement des salariés et des employeurs à la fin de contrat

Tous les jeunes en fin d'emploi d'avenir peuvent bénéficier (trois mois avant la sortie) :

- ➜ sous couvert de l'employeur, d'une offre de service "**Équipe ton Parcours**" (Diagnostic personnel et professionnel, modules sur le marché de l'emploi, sur les mesures pour les jeunes, le CV, l'immersion, la préparation à un entretien d'embauche…) animée par les équipes d'Entreprendre Ensemble ;
- ➜ des offres d'emploi collectées par le Département Emploi d'Entreprendre Ensemble.

➜ La médiation à l'emploi

➜ Les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

Toute personne accompagnée dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, et quels que soient son statut, son âge ou ses supports d'accompagnement, peut mobiliser au cours d'un parcours d'insertion des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).

Conclue pour une durée maximale d'un mois (de date à date), une PMSMP peut être effectuée de manière continue ou discontinue. Elle peut être exceptionnellement renouvelée en cas de non atteinte du ou des objectifs définis, également pour une durée maximale d'un mois (de date à date).

Pour le jeune, cela lui permet de :

- ➜ découvrir une entreprise, un secteur d'activité et un métier ;
- ➜ faire valoir ses compétences ;
- ➜ décrocher un contrat de travail.

Pour l'entreprise, cela lui permet de :

- ➜ communiquer sur son activité ;
- ➜ partager ses valeurs ;
- ➜ valoriser son savoir-faire ;
- ➜ repérer des candidats et recruter en confiance.

En 2015, la Mission Locale a mis en œuvre :
43 PMSMP pour définir un projet professionnel ;
31 PMSMP pour valider un projet professionnel ;
124 PMSMP préalables à un recrutement pour **53 contrats de travail signés**.
Cette action sera fortement développée en 2016.

➜ Le Parrainage

Le Parrainage est une action **d'accompagnement d'une durée de 2 à 6 mois** renouvelable une fois. Le positionnement des jeunes est réalisé par l'ensemble des Conseillers en Insertion Professionnels des antennes d'Entreprendre Ensemble de la Mission Locale.

Cet accompagnement est effectué par **des professionnels bénévoles actifs ou retraités** (un réseau de 50 parrains et marraines) issus de **différents secteurs d'activité (bâtiment, industrie, logistique, tertiaire…)** et ayant une bonne connaissance du tissu économique local.

Le parrain s'engage à rencontrer régulièrement les jeunes lors d'entretiens individuels pour partager son expérience du monde de l'entreprise et les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi. L'objectif étant d'optimiser les outils et les techniques de recherche d'emploi (simulation d'entretien professionnel, analyse du CV et des lettres de motivation, écoute, coaching, etc.).

Des rencontres sont organisées pour favoriser les échanges du réseau et avec les Conseillers en Insertion Professionnelle de la Mission Locale dans l'objectif de partager leurs expériences et d'améliorer le dispositif.

Le dispositif Parrainage mis en place sur le territoire montre des résultats encourageants en termes d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

En 2015 :
68 jeunes ont bénéficié du Parrainage

Accès à l'emploi et à la formation professionnelle

20 contrats de travail de + de 6 mois
16 contrats de – de 6 mois
3 services civiques
6 formations

➜ La Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes (GJ) est un dispositif innovant qui a été expérimenté sur dix territoires avant d'être déployée sur l'ensemble du territoire Français. Ce dispositif s'adresse aux jeunes les plus vulnérables en situation de précarité sociale, familiale et financière. Ce dispositif lancé par l'État français bénéficie de moyens supplémentaires accordés par l'Union Européenne. Pour Entreprendre Ensemble, cette action est un terrain d'innovation dans les pratiques d'accompagnement.

Le dispositif se décline de la manière suivante :

- ➜ La **signature d'un contrat d'engagement réciproque** pour une durée de 12 mois ;
- ➜ Un **accompagnement global** s'adressant aux jeunes les plus vulnérables en situation de précarité sociale, familiale et financière ;
- ➜ Une **garantie financière pour le jeune de 452 € par mois** ;
- ➜ Un objectif au terme de l'accompagnement de **120 jours en situation professionnelle ou une situation stabilisée à la sortie du dispositif (formation, emploi, création d'activité,...)** ;
- ➜ Chaque groupe de la Garantir Jeune est parrainé par un chef d'entreprise ou un cadre.

L'accompagnement individuel et collectif vers l'emploi est réalisé par une équipe de **Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) pluridisciplinaire issus du secteur économique, de l'insertion et de l'éducation spécialisée** (3 binômes en janvier 2016 qui s'ajoutent aux 2 binômes en place depuis 2015). De plus, afin de favoriser le lien avec les jeunes, les aider dans leurs démarches, la Mission Locale a fait le choix de recourir à une équipe de 5 jeunes en service civique, directement en appui des conseillers.

Chaque jeune alors intégré dans le dispositif bénéficiera d'un rappel des engagements au 1er jour de la Garantie Jeunes puis :

- ➜ **D'un sas d'intégration d'au moins 4 semaines en collectif** au cours duquel seront abordés 4 thèmes :

Thème 1 : *cohésion de groupe, esprit d'équipe (charte de vie en groupe, sport collectif…)*
Thème 2 : *gestion de la vie quotidienne (mobilité, santé, logement, budget…)*
Thème 3 : *construction d'un projet personnel et professionnel*
Thème 4 : *médiation à l'emploi (rencontres d'employeurs, CV, lettres de motivation, simulation d'entretiens…)*

- ➜ **De temps d'accompagnement collectif ponctuels** avec l'ensemble des jeunes de sa cohorte (1 à 2 par mois)
- ➜ **D'un accompagnement individuel renforcé**

Chaque groupe est parrainné par un chef d'entreprise ou un cadre.

La Mission Locale vise également à maintenir ou développer des **partenariats locaux en faveur des jeunes** : CPAM : bilan de santé, ateliers d'information, etc. • BGE Flandres Création : sensibilisation à la création d'activité • Compagnie de Théâtre • Réseau des structures d'insertion : *immersion en entreprise, recrutements en EI ou ETTI* • Maison de l'Europe : sensibilisation à la mobilité transfrontalière…

Pour 2016, la Mission Locale poursuivra le développement d'un plan d'action pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes :

- ➜ **Le recrutement d'un chargé de mission RH** "Promotion des profils Garantie Jeunes" et la mobilisation du pôle entreprise d'Entreprendre Ensemble
  - *Atelier de présentation des mesures emploi insertion aux jeunes (Emploi d'Avenir, CIE Starter…)*
  - *Repérage des jeunes proches de l'emploi et portage des candidatures spontanément vers des entreprises locales ou sur des offres repérées*
- ➜ **La mobilisation du réseau des agences de travail temporaire** dans le cadre de la déclinaison locale de l'accord-cadre entre la DGEFPT, PRISM EMPLOI et l'UNML
  - Signature d'un premier accord de coopération avec 5 agences locales *(objectif 10 agences en 2016)*;
  - Mobilisation des agences de travail temporaire dans le sas d'intégration de la GJ pour mener des ateliers auprès des jeunes : *présentation du travail temporaire, comportement attendu des jeunes, profil recherché…*
  - Captation des offres des agences de travail temporaire et mise en relation de jeunes pré-identifiés ;
  - Contribution des agences d'emploi aux exercices de simulation d'entretien
  - Mise en place d'un comité de suivi pour échanger sur le dispositif de la GJ, les profils recherchés, les besoins en formation…
- ➜ La **programmation d'un budget annuel** dédié à la formation professionnelle des jeunes GJ :
  - Identification des besoins en formation récurrents, sollicités par les employeurs notamment les agences de travail temporaire ;
  - Mise en place d'un appel à projets annuel auprès des organismes de formation pour les formations suivantes : SST, Gestes et Postures, H1B1, H0B0, ANFAS, Port du harnais, CACES 1 3 5, CACES 4, Grue Auxiliaire, Pont cabine / Commande au sol, Nacelle 1B 3B, HACCP ;
  - Cofinancement de formations préalables à une embauche.

En 2015 :
143 entrées effectives entre septembre et décembre 2015 ;
36,7 % de jeunes issus d'un quartier politique de la ville (objectif national 21%) ;
429 entrées prévues en 2016 réparties sur 5 binômes

L'un des groupes Garantie Jeunes rencontre son parrain, chef d'entreprise

➜ *L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes*

Cette nouvelle action a été mise en œuvre suite à un soutien renforcé accordé par l'Union Européenne aux jeunes qui ne sont ni en scolarité, ni en emploi, ni en formation professionnelle (en anglais: NEET). Il s'agit d'un sas d'accompagnement préalable à l'emploi.

L'action se décline de la manière suivante:

- ➜ La signature d'un **contrat d'engagement réciproque** pour une durée de 4 mois;
- ➜ Un **accompagnement individuel et collectif** vers l'emploi de 4 mois de jeunes ayant un projet professionnel validé;
- ➜ Des aides directes pour le transport, la vêture, la subsistance pour tout démarrage d'immersion, de formation ou d'emploi;

Atelier proposé dans le cadre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes

- ➜ Des **aides financières pour le financement de formation professionnelle** (Habilitions, CACES, ANFAS…);
- ➜ Un objectif d'accès à l'emploi pendant et à l'issue de l'accompagnement.

L'accompagnement individuel et collectif vers l'emploi est réalisé par une équipe de Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) spécialistes:

- ➜ De l'emploi par secteur d'activité; BTP, industrie, transport / logistique, hôtellerie / restauration, tertiaire, commerce et services à la personne et à la collectivité (mise en relation sur offres, prospection du marché caché, immersion en entreprise ou en CFA…);
- ➜ De la médiation à l'emploi (Techniques de recherche d'emploi, parrainage, tissu économique…);
- ➜ De la levée des freins pour favoriser l'accès à une étape et le maintien dans l'étape (logement, santé, mobilité, subsistance…).

Les Conseillers en Insertion Professionnelle doivent adapter et animer une offre de service complémentaire à l'accompagnement renforcé en s'appuyant sur les spécialités et les compétences des uns et des autres.

L'offre de service s'est développée progressivement, des ateliers collectifs se sont mis en place sur les thématiques suivantes:

- ➜ la lettre de motivation;
- ➜ les clés de réussite pour un entretien d'embauche (20 minutes pour convaincre);
- ➜ l'identification des compétences;
- ➜ le "net au service de l'emploi" avec une présentation du Service A Distance de Pôle emploi;
- ➜ les droits au travail et les comportements attendus;
- ➜ la présentation des modalités de l'alternance;
- ➜ la présentation des immersions (PMSMP), l'intérêt pour les jeunes et comment s'y prendre;
- ➜ la présentation des différents contrats de travail et mesures emplois pour les jeunes.

L'intensité des temps d'accompagnement individuel et collectif est déterminée par les Conseillers d'Insertion Professionnelle et ajusté avec le jeune selon son degré d'éloignement du marché de l'emploi.
Ils utilisent ponctuellement d'autres prestations et mobilisent d'autres compétences internes et externes à Entreprendre Ensemble en fonction des besoins des jeunes et des besoins du territoire.
Enfin, ils s'appuient autant que de besoin sur **un partenariat local riche, diversifié et complémentaire (UTPAS, Maison de Quartier, Association d'Action Éducative, CIO, MIGEN, CFA, réseau d'entreprises)**.

En 2015:
324 entrées effectives de mars à décembre
23% de jeunes issus d'un quartier politique de la ville
426 mesures emplois déclenchées.
90 mesures formations déclenchées.

456 entrées prévues en 2016

➜ Le Bureau d'Information Jeunesse

Le BIJ accueille dans un espace convivial tout jeune en recherche d'information. Il propose une documentation complète et actualisée dans tous les domaines, des conseils personnalisés, mais aussi une aide technique et un accompagnement au montage de projets.
À partir de fin 2015, le BIJ a intégré les locaux de l'Espace info formation.

En 2015, il a reçu 1 299 personnes.
Les demandes portent principalement sur:

- ➜ **les études, les formations, les métiers;**
- ➜ **les jobs saisonniers;**
- ➜ **l'aide aux montages de projets;**
- ➜ **les renseignements sur la vie pratique;**
- ➜ **le BAFA-BAFD.**

Outre sa fonction première d'accueil et d'information des jeunes au sein de ses locaux:

- ➜ comme les autres années, le BIJ a participé à l'ensemble des manifestations du territoire incluant un volet "information jeunesse"
- ➜ Le BIJ a participé, en 2015, à différents forums, comme la Journée des Talents, au lycée Guy Debeyre, les Bons Tuyaux, à l'ADUGES, forum-santé au CEFRAL, forum-Jobs de Coudekerque-Branche, Forum de rentrée Collège Van Hecke.
- ➜ Une présentation du BIJ est régulièrement faite aux stagiaires entrant en formation à l'e2c, aux volontaires "Service Civique" ville de Dunkerque et Unis Cité.
- ➜ Le BIJ assure un lien avec les dispositifs de territoire tels que l'Aide au Départ Autonome, le Comité Local d'Aide au Projet ou Bonus Citoyen (ville de Dunkerque).

Bureau Information Jeunesse

Il siège au Comité de pilotage des Rencontres AJT (Actions Jeunesse et Territoires) de la Ville de Dunkerque.

- ➜ Il participe au sein du Service Public d'Orientation. L'appartenance à ce réseau permet et d'apporter au public une information et une orientation plus précises.

➜ L'école de la 2e chance Côte d'Opale

À l'initiative de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, une nouvelle réponse innovante d'aide à l'emploi est venue, depuis 2010, compléter les dispositifs existants : l'école de la 2e chance Côte d'Opale. L'e2c Côte d'Opale s'inscrit dans une logique partenariale et est sous la présidence du Conseiller en charge de l'insertion à la Communauté urbaine. L'e2c Côte d'Opale rassemble les représentants de l'État et de ses services déconcentrés (Sous-préfet de Dunkerque, DIRECCTE, Acsé, Directeur délégué de Pôle emploi), de la Communauté urbaine de Dunkerque, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, de la Région, ainsi que le Maire de Coudekerque-Branche mais aussi les services d'Entreprendre Ensemble. Les entreprises sont partie prenante du dispositif.

En 2012, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a rejoint le projet et a été à l'initiative de l'ouverture d'un deuxième site de l'e2c Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer en novembre.

L'objectif est d'apporter des solutions, notamment pour les jeunes sans qualification qui ne peuvent pas accéder à l'emploi directement. Les raisons des difficultés rencontrées par les jeunes sont multiples et se conjuguent parfois: manque de savoirs de base, absence d'une qualification reconnue sur le marché du travail, difficultés sociales et/ou familiales, absence d'expérience professionnelle, manque de compréhension des codes sociaux et des savoir-être nécessaires pour travailler en entreprise. Un autre problème récurrent est celui de la mobilité des publics qui mobilise l'ensemble des acteurs du territoire.

L'e2c Côte d'Opale, située à Coudekerque-Branche et à Boulogne-sur-Mer est labélisée "école de la 2e chance" depuis le 13 décembre 2011. Ce Label a été confirmé pour quatre années lors d'un audit en octobre 2015.

➜ *Les Écoles de la 2e Chance*

Les Écoles de la 2e Chance appartiennent à un réseau et respectent "La Charte des Principes fondamentaux". Cette charte précise les principes suivants:

- C'est une institution portée par les Collectivités Territoriales et Locales et/ou Consulaire;
- dont l'objectif est d'assurer l'insertion professionnelle et sociale de jeunes en difficulté;
- en partenariat étroit avec le monde de l'entreprise;
- qui ne délivre pas de diplôme, mais vise à accréditer des compétences;
- qui accompagne le projet personnel et professionnel du stagiaire;
- qui travaille en réseau avec tous les acteurs intervenant auprès de leurs publics.

En 2015, 14475 jeunes ont été accueillis dans 110 sites répartis dans 56 départements. D'une moyenne d'âge de 20,6 ans, les jeunes sont issus à 35 % des quartiers Politique de la Ville et ont à 87 % un niveau V ou inférieur non validé.

En région Hauts de France, 1676 jeunes ont été accompagnés sur les 13 sites des 6 E2C. D'une moyenne d'âge de 20,1 ans, les jeunes sont issus à 38 % des quartiers Politique de la Ville et ont à 93% un niveau V ou inférieur non validé.

Chiffres clés 2015

Nombre de jeunes accueillis	255 stagiaires
Sites de formation	2
Taux de sortie positive	51 %
Effectif	20
Portefeuille d'entreprise	Plus de 900

➜ L'intégration: un partenariat prescripteurs - entreprises

L'intégration à l'e2c Côte d'Opale se fait suite à la prescription d'un conseiller des Missions Locales de Boulogne-sur-Mer, de Dunkerque ou de la Colme et des Rives de l'Aa ou via un positionnement par Pôle emploi. Les jeunes assistent à une réunion d'information collective puis participent à un jury de sélection. Ce jury est composé de trois personnes représentant:

- ➜ l'entreprise ou le monde économique;
- ➜ les prescripteurs;
- ➜ l'e2c Côte d'Opale.

Partenariat E2C et Banque alimentaire

Sur Coudekerque-Branche, il y a eu **8 jurys**

Nombre de rentrées	8
Nombre de prescriptions	211
Présents en RIC	166
Positionnés en jury	163
Présents en jury	157
Admis	113
Taux d'admission	**71%**
Accueillis	152
Taux de transformation	54%

Sur Boulogne-sur-Mer, il y a eu **6 jurys**

Nombre de rentrées	6
Nombre de prescriptions	228
Présents en RIC	123
Positionnés en jury	109
Présents en jury	100
Admis	63
Taux d'admission	**63%**
Accueillis	105
Taux de transformation	28%

L'e2c Côte d'Opale a accueilli 255 jeunes dont 51 % de femmes.
La moyenne d'âge est de 20 ans. 23% des jeunes sont issus des quartiers Politique de la Ville.

Répartition des stagiaires par niveau de formation

- *Niveau IV* ***11 %***
- *Niveau Vbis* ***44 %***
- *Niveau V non validé* ***39 %***
- *Niveau VI non validé* ***5 %***

95 % des jeunes ont un niveau inférieur au CAP/BEP (+ 4 points / 2014).

➜ Un parcours de formation innovant

Le fonctionnement de l'e2c se base sur celui d'une entreprise. Chaque stagiaire qui intègre signe un contrat d'engagement de 10 mois qui prévoit une période d'essai de 8 semaines. C'est pour la majorité des jeunes: le premier contrat signé, c'est "comme un contrat de travail"! C'est aussi 50 % du parcours en entreprise.

Dès le démarrage au sein de l'établissement, chaque stagiaire se voit proposer un parcours individualisé. Mathématiques, français et informatique alternent avec un travail personnel sur la définition de projet professionnel où une place importante est accordée aux entreprises (présentation des métiers, visites, simulations d'entretien d'embauche). Au-delà de ces enseignements classiques, les stagiaires travaillent en mode projet via différents ateliers: réalisation de reportages, actions humanitaires, développement de la citoyenneté, pratique sportive, réalisation d'une fresque murale, etc.

L'e2c fait appel aux départements d'Entreprendre ensemble, notamment IEF et aux équipes de Réussir ensemble sur le Boulonnais pour un appui sur ces thématiques.

Différentes actions complètent ce parcours des jeunes:

- « **Je me soigne** » : grâce à un partenariat avec la CPAM, chaque jeune de l'e2c réalise gratuitement un bilan de santé.
- « **Je gère mon budget** » : des professionnels du Crédit municipal de Boulogne-sur-Mer et de la Banque Postale sur le dunkerquois animent un module afin d'accompagner les jeunes dans la gestion quotidienne de leurs finances. Depuis 2014, les jeunes se rendent dans les locaux de la Fondation Cetelem à Lille où une animation autour de la gestion de leur budget est réalisée.
- « **Je prends confiance en moi** », les interventions d'un professeur de théâtre, d'une socio-esthéticienne et d'un sophrologue permettent de travailler l'estime de soi.

De plus, afin de faciliter l'intégration à l'e2c et le parcours de formation de jeunes adultes en situation de handicap et de favoriser leur insertion professionnelle, l'e2c Côte d'Opale et le SAMO ont signé une convention de partenariat.

➜ *Je déjeune avec un Chef d'entreprise*

Le principe des déjeuners en entreprise est de permettre à 6 stagiaires de l'e2c de déjeuner durant 2 mois avec un dirigeant d'entreprise. Les deux premiers déjeuners ont lieu au sein même de l'entreprise. Et le troisième déjeuner est préparé par le même groupe de stagiaires au sein de l'e2c. Le but est d'apprendre à parler de soi dans un environnement professionnel sur un thème bien précis. Les sujets abordés pouvant être: mon histoire, mes réussites, mes qualités, mes axes d'améliorations, mes domaines de compétences, mon projet professionnel.

Déjeuner d'entreprise entre Pas-de-Calais habitat et l'e2c.

➜ Les entreprises au cœur du dispositif de l'e2c Côte d'Opale

L'objectif de l'École de la 2e Chance est l'insertion durable dans l'emploi. L'entreprise doit être naturellement et impérativement associée à cette démarche.

Le portefeuille compte à ce jour plus de 900 entreprises dont près de 100 sont "partenaires". Une entreprise partenaire est une entreprise qui, au-delà de l'accueil des jeunes en stage, s'implique dans la vie de l'école.

À l'e2c Côte d'Opale, les entreprises interviennent aujourd'hui à tous les niveaux du parcours de formation:

- dès la sélection des jeunes à l'entrée de l'école. Chaque jury de sélection compte systématiquement un responsable d'entreprise, soit l'équivalent de 14 jours et 25 entreprises mobilisées;
- lors la validation des périodes d'essai et des projets professionnels en participant à chacun des jurys mis en place à cet effet, soit l'équivalent de 24 jours et 31 entreprises mobilisées;
- lors des périodes de stages en entreprise qui représentent 50 % du temps de formation. Il y a eu 286 stages réalisés dans 149 entreprises.

Afin de mettre en avant des secteurs d'activité et des métiers méconnus ou délaissés des stagiaires, les partenariats ont essentiellement été noués avec des entreprises relevant de ces secteurs. La composition du portefeuille d'entreprises partenaires reflète d'ailleurs assez fidèlement la réparation par secteur d'activité des entreprises du Dunkerquois et du Boulonnais en termes d'emploi.

Enfin, les entreprises participent financièrement à la vie de l'e2c. Elles ont versé 59000 € via la taxe d'apprentissage. De plus, la Fondation Diversiterre et la Fondation Édith Cresson ont financé des projets pédagogiques et la société Capdune a fait un don d'ordinateurs.

➜ *Projets pédagogiques*

"Mon futur, j'assure": conception par les stagiaires de courts-métrages

La fondation Diversiterre d'EDF a lancé un appel à projet en 2015 que l'e2c Côte d'Opale a remporté. Il se matérialise par la conception et la réalisation par les stagiaires, de courts-métrages pédagogiques sur le thème du monde du travail et reposant sur des situations réalistes et quotidiennes que l'on peut rencontrer en entreprise.

Les courts-métrages pédagogiques seront axés sur les comportements et attitudes à adopter dans le monde du travail: les erreurs à ne pas commettre en entretien, la présentation et les codes vestimentaires, la ponctualité, la sociabilité en entreprise. 23 stagiaires issus des deux sites de l'e2c ont participé au projet et ont filmé les métiers suivants. Ils ont par la suite présenté leur DVD aux autres e2c en Région Nord Pas-de-Calais.

" Villes d'hier et Villes d'Aujourd'hui": échanges Franco-allemands en partenariat avec le CEFIR

L'e2c Côte d'Opale a nouée un partenariat avec Bergisches Kolleg Wuppertal, un lycée de la 2e Chance de la région de Rhénanie en Allemagne de l'Ouest. Cette région a la particularité d'avoir des similitudes économiques avec celles de Dunkerque (région industrielle en reconversion). 10 Dunkerquois sont donc partis en Allemagne grâce aux financements de l'OFAJ et de la fondation Édith Cresson. Ils ont conçu un outil de communication sur la thématique "Villes d'hier et Villes d'Aujourd'hui". Ils ont ainsi pu s'immerger dans un pays étranger, travailler leur mobilité et leur citoyenneté, aborder la vie en collectivité et renforcer leur confiance en eux, travailler des compétences transversales en mode projet et s'impliquer dans la logistique (budget, transports, visites), visiter des entreprises et découvrir de nouveaux métiers.

➜ L'e2c Côte d'Opale, un outil au service de l'insertion professionnelle et sociale

51 % des jeunes sortis en 2015, après la période d'essai, ont trouvé une solution positive.

Répartition des sorties positives

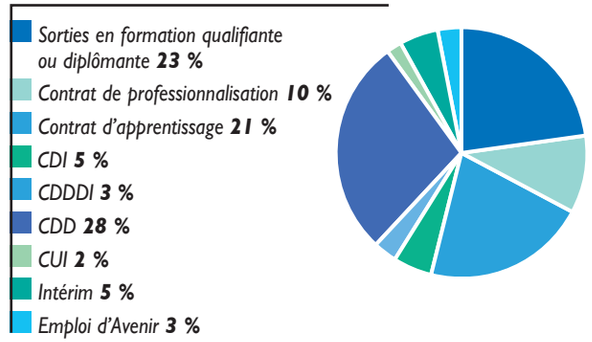

La Plateforme Territoriale Avenir et Emploi des Jeunes Flandre Dunkerque

Le **Pacte** pour l'avenir & l'**emploi** des **jeunes** EN NORD-PAS DE CALAIS

Les objectifs du Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes

La Région Nord Pas-de-Calais, en lien avec ses partenaires du développement économique, de l'emploi et de la formation, a décidé de s'engager fortement en faveur de l'emploi des jeunes. Cette volonté se manifeste dans le Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes.

Les Plateformes Territoriales Avenir et Emploi des Jeunes

Dans ce cadre, des moyens ont été dégagés pour financer 14 Plateformes Territoriales pour l'Emploi et l'Avenir des Jeunes déployées sur l'ensemble du territoire régional. En termes de gouvernance, les plateformes sont co-pilotées par les territoires, la Région et un représentant du monde économique.

À qui s'adressent les plateformes territoriales Avenir et Emploi de Jeunes ?

Jeunes : entre 15 et 26 ans, sans emploi, diplômés, exprimant un projet clairement défini, directement employables.

Employeurs : Les entreprises du secteur marchand, les entreprises qui interviennent dans les secteurs d'activité soutenus par la Région, dans le cadre du Pacte (ESS, médiation, service civique et économie verte), les entreprises relais sur la mise en œuvre des conventions d'objectifs et de moyens (apprentissage).

Le territoire d'intervention de la Plateforme

Entreprendre Ensemble porte la Plateforme Territoriale Avenir et Emploi des Jeunes Flandre Dunkerque dont le territoire concerne la CUD et le Pays des Moulins de Flandre.

Le fonctionnement opérationnel de la plateforme en 3 points

1. **Capter des offres d'emploi du marché caché et cela en parfaite articulation avec les services de Pôle emploi, des missions locales et des chambres consulaires**. Il s'agit de réduire l'opacité du marché du travail en portant à la connaissance des jeunes, les offres d'emploi qui ne sont pas déjà identifiées par les opérateurs. Pour ce faire, des plans de prospection complémentaires aux dispositifs existants ont été mis en place et les offres d'emploi ainsi que le repérage des jeunes sont gérés de façon partenariale.
2. **Animer le réseau local des 22 chefs d'entreprise que sont les chefs de file métiers**. Ces entreprises sont là pour ouvrir leurs portes, donner une vision de leur secteur d'activité mais aussi mobiliser et entraîner d'autres responsables d'entreprises de leur domaine d'activité.

Le rôle du chef de file métier

- Promouvoir le dispositif, intégrer la plateforme dans les manifestations de son réseau ;
- Donner une vision précise et prospective des besoins en recrutement dans sa filière ;
- Fédérer et mobiliser les autres responsables de son secteur d'activité ;
- Œuvrer en étroite collaboration avec la plateforme : remonter les perspectives d'emploi et le cas échéant, les difficultés rencontrées par les entreprises ;
- Participer aux manifestations en lien avec le projet et avec sa mission.

3. **Créer et développer de nouvelles formes de relations entre les jeunes et les entreprises à travers un circuit court d'intermédiation.**

Des résultats encourageants

- En 2015, 493 entreprises contactées et 127 entreprises visitées ;
- 143 offres détectées (CDI, CDD de 6 mois ou plus, alternance) ;
- 123 entretiens de recrutement en entreprise ;
- 72 jeunes ayant accédé à un emploi de 6 mois ou plus.

La Plateforme propose les offres d'emploi qu'elle capte aux jeunes suivis par les Missions Locales, Pôle emploi, la Cellule Emploi et la Communauté de Communes des Hauts de Flandre. En 2016, la Plateforme contribuera à la mise en place du dispositif "Proch'emploi" initié par la Région.

Rencontre en "circuit court" entre jeunes et employeurs à Bergues

Pays des moulins de Flandre

Dunkerque Grand Littoral COMMUNAUTE URBAINE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le territoire d'intervention

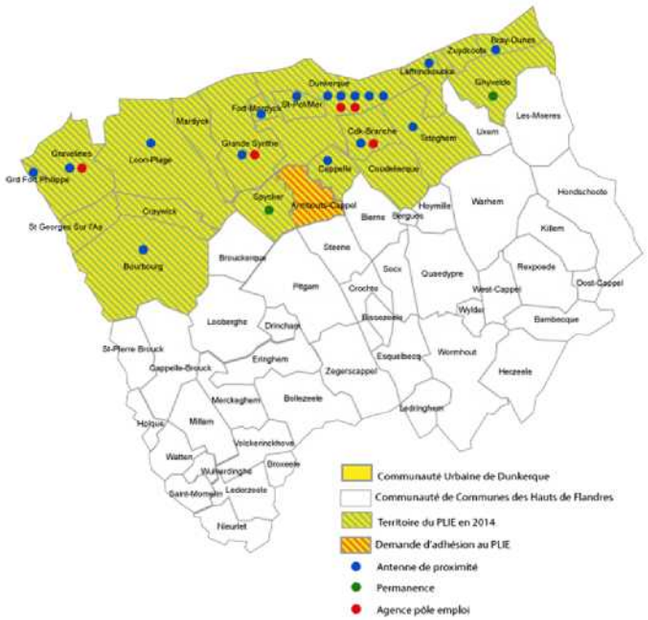

Le territoire d'intervention du PLIE est la Communauté Urbaine de Dunkerque. 17 villes, sur les 18 villes qui composent la CUD, adhèrent au PLIE; les personnes en difficulté d'insertion professionnelle de ces 17 communes ont ainsi accès aux services du PLIE.

Les publics cibles

- demandeurs d'emploi de longue durée,
- allocataires du RSA socle soumis aux droits et devoirs,
- jeunes en difficulté d'accès à l'emploi,
- personnes handicapées,
- publics issus des quartiers "Politique de la ville".

Un dispositif au service du territoire

Impulsés par les collectivités locales, ici la Communauté Urbaine de Dunkerque, et régis par un protocole d'accord, les PLIE - plates-formes partenariales de proximité, poursuivent des objectifs précis:

- **Prévenir l'exclusion sociale et professionnelle** qui affecte une partie des actifs en organisant, pour des participants issus des populations "exclues" du marché du travail, des parcours d'insertion professionnelle individualisés dont le but est l'accès à "un emploi durable" (CDI, CDD de plus de 6 mois ou formation qualifiante),
- **Organiser un accompagnement individualisé de proximité assuré par un référent unique**;
- **Développer une ingénierie financière et technique pour le développement d'actions d'insertion professionnelle**;
- **Mobiliser les partenaires institutionnels et les entreprises du territoire**.

avec une gouvernance partagée

Les PLIE concourent à la politique territoriale de l'insertion et de l'emploi. Les comités de pilotage du PLIE rassemblent les élus du territoire - Président et Vice-Présidents de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Maires représentants des communes adhérentes, Conseillers Généraux - le Sous-Préfet, des représentants de la Direccte, de Pôle emploi, de la Région, un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale et des deux Missions Locales du territoire. Localement, le PLIE inscrit son action dans la stratégie territoriale déterminée à partir du diagnostic territorial partagé.

au cœur de la stratégie européenne pour l'emploi

Les PLIE s'inscrivent en ligne directe dans l'ancrage de la Stratégie européenne pour l'emploi en France. L'action des PLIE contribue à la mise en œuvre du volet inclusion du Programme Opérationnel du Fonds Social Européen.

Un savoir-faire

Être un organisateur de parcours

Mise en œuvre des parcours dans le cadre du PLIE

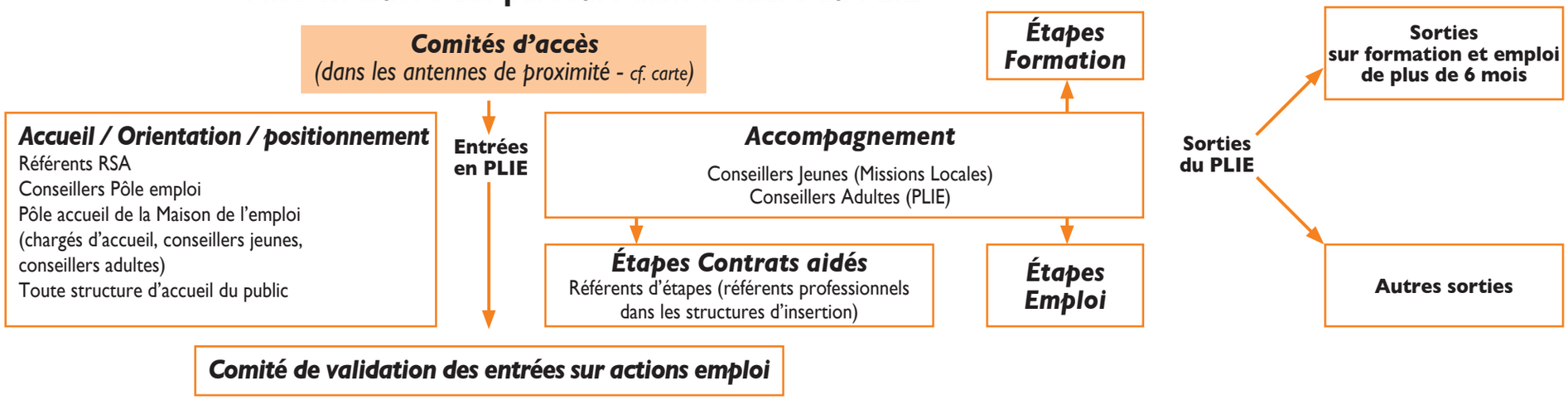

En 2015, une volonté de recentrer l'action du PLIE sur les publics adultes

Dès 2015, le choix du comité de pilotage a été de recentrer l'action du PLIE sur les publics adultes, impactés par le chômage de longue durée, d'autres moyens et mesures étant développés spécifiquement pour les jeunes.

Au cours de l'année 2015, le PLIE a accompagné 3512 personnes, 2595 adultes (74%) et 917 jeunes (26%).

La nouvelle programmation FSE a amené à re-valider l'accompagnement par le PLIE pour chaque participant au 1er janvier 2015.

Les résultats 2015 du PLIE

source ABC Viesion

678 entrées en parcours en 2014

Bénéficiaires en parcours
3512
51 % femmes et 49 % hommes
70 % < Niveau V (CAP, BEP)
74 % adultes et 26 % jeunes
Parmi les adultes, 28 % QPV

Bénéficiaires en parcours au 31/12/15
2604

908 sorties du PLIE

480 sorties positives

428 sorties pour autres motifs

Visite du Chantier Ecole en Taille Réelle par les conseillers du PLIE au préalable de l'organisation de sessions de sensibilisation des publics aux métiers de la "maintenance industrielle".

➜ Caractéristiques des personnes à l'entrée en parcours

678 personnes sont entrées en parcours d'insertion sur l'année 2015

	2014		2015	
Hommes	705	54 %	309	46 %
Femmes	589	46 %	369	54 %

	2014		2015	
< 26 ans	401	31 %	130	19 %
> 26 ans	893	69 %	548	81 %

Les personnes peuvent cumuler plusieurs des critères ci-dessous

Critères sociaux

	2014	2015
Allocataires du RSA	466	318
Jeunes en difficultés	183	130
Demandeurs d'emploi de longue durée	743	421
Travailleurs handicapés	45	32

Le recentrage du PLIE sur les publics adultes se traduit dans les entrées : la part des jeunes dans les entrées baisse de 12 points au profit des adultes.

Pour rappel, les adultes intègrent le PLIE via l'accompagnement réalisé par un conseiller en antenne de proximité. En effet, le PLIE finance le réseau des conseillers référents de parcours pour les publics adultes au sein des antennes et permanences MDE. Tandis que les jeunes intègrent le PLIE dès lors que l'offre de services financée par la PLIE est utilisée dans leurs étapes de parcours. Ils restent accompagnés par les conseillers Mission Locale.

➜ Complémentarité PLIE-Pôle emploi

Le réseau des conseillers adultes du PLIE travaille en complémentarité avec Pôle emploi. Ce partenariat se traduit par :

- l'orientation de demandeurs d'emploi vers les antennes pour que l'accompagnement y soit réalisé. **Ainsi, les conseillers Pôle emploi ont été à l'origine de 243 entrées en parcours PLIE** de publics adultes ;
- des **conseillers Pôle emploi référents pour chaque antenne de proximité**, mobilisables de façon réactive, par exemple pour faire bénéficier un demandeur d'emploi de la boîte à outils de Pôle emploi ;
- des **rencontres entre conseillers PLIE, conseillers Pôle emploi formalisés tous les deux mois** dans le cadre des comités d'antenne. Au-delà de l'étude des entrées, sorties, parcours en cours, les comités consacrent toujours un temps à la présentation par Pôle emploi et le PLIE de l'évolution de leurs offres de services respectives.

➜ Suivi des allocataires du RSA

En 2015, le Département a modifié l'organisation du suivi des allocataires du RSA, **les conseillers du PLIE sont positionnés comme l'un des porteurs de la "référence socio-professionnelle"** pour accompagner les allocataires dans la construction de leur projet professionnel et les mises en situation de travail. À compter du 1er mai 2015, au travers de ses conseillers, le PLIE de Dunkerque a donc porté la référence RSA pour 245 personnes (soit 222 personnes en moyenne chaque mois). Cet accompagnement a permis 225 entrées en mesures emploi (contrats de travail) et 25 entrées en formation.

Globalement, les allocataires du RSA ont représenté 58% des entrées des publics adultes dans le PLIE.

➜ Les propositions faites aux publics

Les propositions faites au public lors des entretiens individuels sont répertoriées en 7 thèmes (domaines : emploi / formation / projet professionnel / logement / santé / citoyenneté / loisirs sport - culture). Nombre de propositions : **42 108 propositions dont 77 % propositions professionnelles** (accès à l'emploi / formation / projet professionnel)

Si l'on note une baisse de la population dans le PLIE en 2015 par rapport à 2014, liée à la 1ère année de mise en œuvre du nouveau programme opérationnel FSE et au recentrage sur les publics adultes, le nombre moyen de propositions est quant à lui proche de **12 propositions par personne en parcours et par an**, contre une moyenne de 10 propositions par personne en 2014.

➜ Les accès à l'emploi et à la formation

Mesures

- *Emploi (CDD, CDI, création d'entreprise)* ***1 240*** *33 %*
- *Contrats intérimaires* ***1 254*** *33 %*
- *Formation* ***484*** *13 %*
- *Contrats CAE, contrats en Entreprise d'Insertion, contrats en Association intermédiaire* ***798*** *21 %*

3 776 contrats de travail ou entrées en formation en 2015

Soit 711 entrées en mesures pour les publics jeunes et 3065 entrées en mesures pour les publics adultes.

Pour les publics adultes, on peut noter une augmentation des entrées en mesures emploi (hors contrats aidés), soutenue par l'intérim, une stabilisation des entrées en formation et une baisse des entrées en mesures contrats aidés.

➜ Structures d'insertion par l'activité économique

Les structures d'insertion par l'activité économique (ateliers chantiers d'insertion, entreprises d'intérim d'insertion, associations intermédiaires, entreprises d'insertion) sont des partenaires incontournables car elles offrent des **étapes de parcours professionnalisantes** permettant de préparer à l'emploi les participants du PLIE. À ce titre, en 2015, les personnes accompagnées ont pu notamment intégrer les structures suivantes : **ACL Proxipol, AFEJI, Agir, Axhom, Cetide, CIEDIL, Coud'pouce, Emmaüs, Le lien, Régie de quartier de Grande-Synthe, Restos du Cœur, Triselec, Ecoflandres, Envie Hauts de France, la Ferme des Jésuites.**

➜ Les sorties positives

La structuration des sorties positives (contrats de droit privé, créations d'entreprises, formations qualifiantes) est marquée par une hausse de la part des CDD + 6 mois au détriment des CDI.

Ventilation des sorties sur emploi

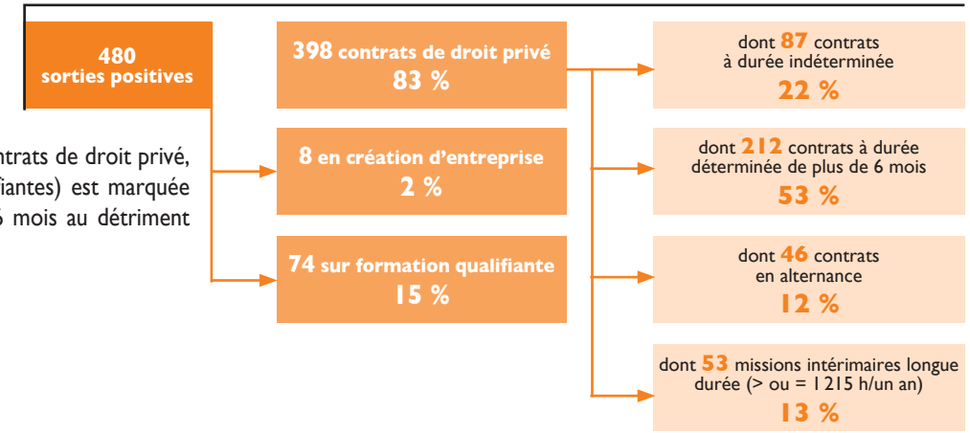

Sur les 480 sorties positives

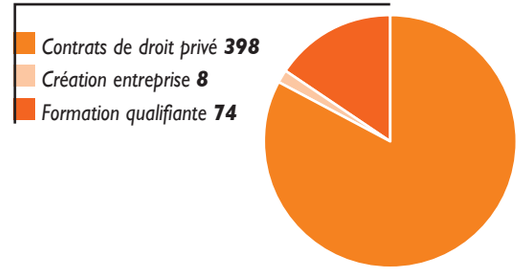

Typologie sur les 398 sorties en contrat de travail

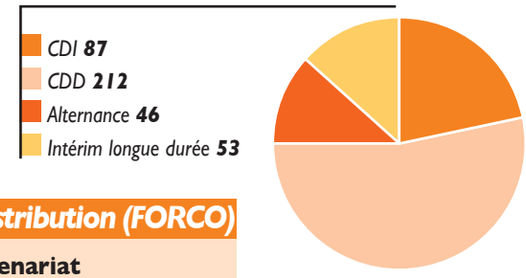

➜ La montée en compétences des publics du PLIE

➜ *Les Actions de Formation pour l'Emploi : l'exemple du partenariat avec l'OPCA du commerce et de la distribution (FORCO)*

À l'aide de financement du PLIE (Fonds FSE), Entreprendre Ensemble met en œuvre **les Actions de Formation pour l'Emploi (AFE)** pour les participants du PLIE, demandeurs d'emploi jeunes et adultes.
Ces actions visent à monter en compétences ces publics afin d'accélérer leur retour à l'emploi. Ces compétences sont celles recherchées par les employeurs dans tous les domaines d'activité visés. Une fois acquises par les publics, elles leur permettent **d'augmenter leur employabilité**.
En 2015, les AFE ont notamment permis à 92 personnes d'accéder à des formations professionnalisantes dans les domaines de l'industrie, du bâtiment, de la vente, de la logistique ou encore dans le secteur sanitaire social. Pour 64 % des personnes, on comptabilise des situations emploi ou formation après la sortie (état des lieux au 30 avril 2016).
En 2015, le partenariat entre Entreprendre Ensemble et l**e FORCO, Organisme Paritaire Collecteur Agréé du Commerce et de la Distribution**, s'est renforcé.
Le FORCO rassemble 14 branches professionnelles auxquelles adhèrent des entreprises de toutes tailles. On y retrouve les grandes enseignes de la distribution, du bricolage, les succursalistes de l'habillement et de la chaussure mais aussi les commerces de proximité tels que les opticiens ou les bijoutiers.

En 2014 et 2015, Entreprendre Ensemble et la délégation Nord du FORCO ont mené six Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives qui ont permis de sécuriser l'embauche de candidats sur différents contrats (CDD, CDI, CPro, CA…) sur les métiers en lien avec la relation commerciale, métier de boucher, la vente en grande et moyenne surface, la vente de produits frais ou encore la logistique.

En 2015, les 4 Préparations opérationnelles à l'emploi menées avec le FORCO et Pôle emploi ont permis de:

- Former 39 participants du PLIE sur les métiers de la vente, du commerce de grande distribution et de la logistique;
- Pour un coût de 15 272 € sur un budget total de 40 678 € soit un co-financement de 35% ;
- Un taux de mise à l'emploi à 3 mois de 53,5%.

Les plus-values du partenariat pour le Plie:

- Être davantage en lien avec le marché de l'emploi grâce à l'expertise du FORCO et des organismes de formation pour assurer le placement des candidats;
- Offrir de nouveaux terrains de stage et de placement à l'emploi non couverts par les chargés de relation entreprise: Leroy Merlin, La Grande récrée, Conforma, Auchan…
- Entreprendre Ensemble est repéré sur le territoire grâce à la communication du FORCO auprès de ses adhérents;
- Des participants qui sont rémunérés durant l'action;
- Plus-value pour les conseillers en antenne: projet très opérationnel avec un suivi pendant 6 mois.

Les plus-values du partenariat pour le FORCO:

- Possibilité de monter des projets: sans cofinanceur, pas de projets!
- Couverture du Dunkerquois, territoire jusque-là non couvert;
- Proximité précieuse pour le suivi des Organismes de Formation et des candidats;
- Qualité de la prescription (faible taux d'abandon: 10% en 2015).

Les AFE illustrent aussi la collaboration nécessaire entre les services d'Entreprendre Ensemble puisque leur réussite est le fruit du travail en commun des équipes des départements formation et emploi, au service de l'accompagnement des publics.
Avec les POEC et le partenariat institué avec le FORCO, **les AFE prennent toute leur dimension en connectant le monde de l'entreprise au monde de l'insertion par l'intermédiaire du maillon essentiel de la formation.**
En 2016, Entreprendre Ensemble et la délégation Nord du FORCO souhaitent poursuivre leur partenariat autour de deux Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives sur les métiers de la grande distribution et de la vente conseil ainsi que sur les métiers de la vente produits frais. Et nouveauté de 2016, elles associeront le Fonds de professionnalisation de la CUD pour permettre aux salariés en insertion d'accéder à ces formations.

Les équipes d'Entreprendre Ensemble et du FORCO (Mme Vanbeversluys – Délégué Interrégionale et Mme Vanhoucke chargée de projets) font le bilan de leur collaboration en 2015 avec 39 participants du PLIE formés dans le cadre d'un co-financement.

Les financements du PLIE

Dans le cadre de sa mission pour la construction de parcours vers l'emploi, le PLIE finance une offre de services complémentaire au droit commun pour l'insertion des publics en difficulté. Depuis début 2015, il s'appuie pour cela sur l'organisme intermédiaire pivot ADULYS, chargé de la redistribution des financements.

En 2015, le budget à disposition s'est élevé à 2718086 €.

Utilisation des fonds en 2015

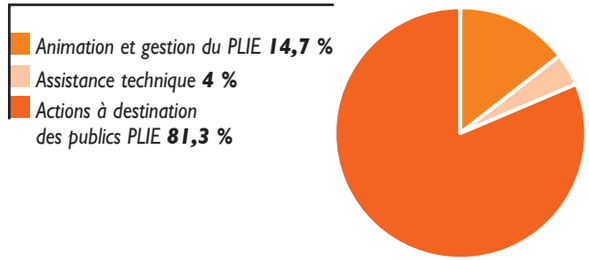

Les sources de financement : répartition 2015

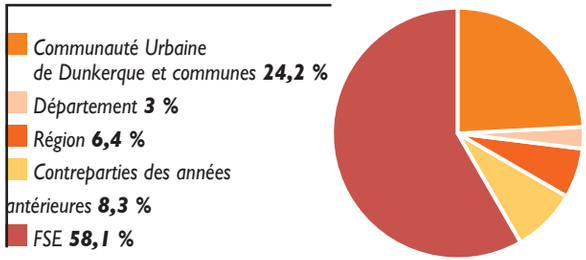

Répartition des fonds affectés aux actions à destination des publics

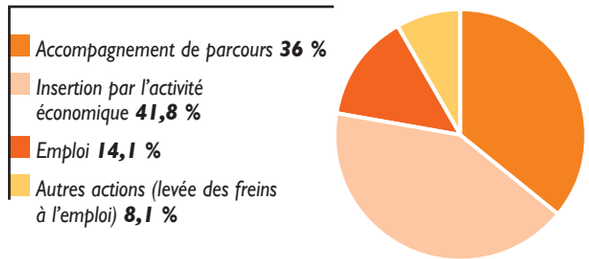

Le PLIE de Dunkerque : une gestion du FSE optimale

L'assistance technique consiste à gérer les crédits confiés (collectivités, FSE) en tant qu'organisme intermédiaire dans le cadre de la convention de subvention globale qui lie Entreprendre Ensemble (période 2007 - 2013) puis ADULYS (2014 - 2017) avec les services de l'État, en mettant en place un système approprié de suivi des dépenses engagées. La gestion et le contrôle des opérations comprennent, entre autres, l'information des bénéficiaires potentiels, l'appui au montage, l'instruction des demandes, le contrôle de service fait, le recueil et le renseignement des indicateurs d'évaluation…

Au cours de la dernière programmation 2007 - 2013 (qui s'est terminée le 31 décembre 2014), le PLIE de Dunkerque a versé 9974127 € de FSE.

Les nombreux contrôles opérés par les services de la DIRECCTE, de la DRFIP et de la CICC ont généré une reprise de 1405 € soit 0,01%.

L'équipe du PLIE de Dunkerque, par cette performance, est reconnue comme l'une des structures les plus fiables au niveau de la gestion du FSE.

Perspectives 2016

- Veiller à un **accès équitable des publics** de toute l'agglomération à l'offre de services du PLIE ;
- Agir pour **dynamiser des parcours en lien avec le marché de l'emploi local**.
  - Renforcer l'entrée en PLIE (diagnostic personnel et professionnel, connaissance des secteurs d'activité, ouverture des horizons professionnels) ;
  - **Développer les liens avec les structures d'Insertion par l'Activité Economique** pour l'appui au placement des publics et faciliter les maillages entre les structures (ACI - EI) ;
  - **Développer la relation entreprises et les actions de préparation à l'emploi** ;
- Le PLIE contribuera à la déclinaison locale du plan **"Un million de formations"** initié par l'État et copiloté par Pôle emploi et la Région Haut de France ;
- Renforcer le **rôle du comité de pilotage partenarial du PLIE en matière d'évaluation des actions menées et de définition des orientations**.

La Maison de l'Emploi

Conformément à l'arrêté du 18 décembre 2013 portant avenant au cahier des charges des Maisons de l'Emploi, les axes d'interventions s'inscrivent dans la volonté de favoriser la coordination et la complémentarité des acteurs locaux en matière de politique de l'emploi.
L'activité des Maisons de l'Emploi se concentre sur deux axes, en veillant à leur qualité et en complémentarité avec d'autres acteurs sur le territoire: **anticipation des mutations économiques, appui au développement local de l'emploi.**
Cela implique donc que les maisons n'ont pas vocation à développer une offre de service déjà existante.

Le plan d'action 2015:

- répond au cahier des charges des Maisons de l'Emploi, qui concentre leur activité autour de deux axes: l'anticipation des mutations économiques et le développement local de l'emploi.
- est déployé sur l'ensemble du territoire d'intervention de la MDE qui couvre le périmètre de la Communauté Urbaine de Dunkerque et celui de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.
- est cohérent avec les priorités stratégiques en matière de développement économique local et d'emploi (États Généraux de l'Emploi Local initié par la Communauté Urbaine de Dunkerque, Plan Local de Développement Économique sur les territoires de la CUD et de la CCHF, SPE-P)

Axe 1

Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques

Au titre de l'axe 1 du nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi, Entreprendre Ensemble a conforté la dynamique partenariale existante en matière de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences du Territoire (GPECT). Entreprendre Ensemble s'est engagé dans la **mise en place d'une Plateforme Emploi et Mutations Économiques (PEME)**.

Le déploiement de la plate-forme et la méthodologie employée reposent sur:

- **les expériences préalables en matière de GPECT menées en partenariat par la MDE sur le territoire dunkerquois** au travers des actions suivantes: anticipation de l'évolution des compétences dans le domaine du bâtiment en lien avec les nouvelles normes d'efficacité énergétique, accompagnement du volet "Ressources Humaines" du chantier du Terminal Méthanier de Dunkerque, actions d'ingénierie formation permettant d'adapter les programmes de formation aux besoins du territoire, de monter des actions de formation en réponse aux besoins des entreprises et de mutualiser les formations entre employeurs.
- **l'expérience des MDE de Calais et Boulogne-sur-Mer appliquée à Dunkerque** en 2014 lors de l'appel à projet commun sur la GPECT; les trois territoires partagent la même méthode de travail et sont aujourd'hui rassemblés autour d'enjeux liés à la façade maritime et portuaire de la Côte d'Opale.

D'autre part, Entreprendre Ensemble va poursuivre la mise en œuvre **d'actions d'ingénierie pour sécuriser les parcours professionnels par la formation** et en favorisant la mobilité professionnelle inter-entreprises.

➜ Action 1 : Gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale

PEME Plateforme Emploi et Mutations Economiques
Dunkerque - Hauts de Flandre

➜ Ses principes d'action

Un recueil d'informations auprès des entreprises, partagé par les différents partenaires, pour l'apport de réponses et la construction de plans d'action répondant aux questions et enjeux identifiés et l'élaboration de scénarii prospectifs d'évolution de l'emploi.

Le dispositif de la Plateforme Emploi et Mutations Économiques (PEME) est appliqué à trois filières : l'industrie, le bâtiment, l'artisanat.
Pour la première campagne de captage en cours, la PEME s'est donnée pour ambition de rencontrer 245 entreprises dans ces trois filières : 100 dans l'industrie, 100 dans le bâtiment, 45 dans l'artisanat.
En effet, **ces filières sont repérées comme porteuses de développement économique et en mutation par les collectivités locales (CUD, CCHF) en lien avec la Région. Ce qui a des impacts en matière d'emplois, d'évolution des métiers et de formation.**

➜ La méthodologie PEME

A - un recueil d'information partagé par les différents partenaires capteurs auprès des entreprises dans le cadre de campagne d'une durée de 9 mois (janvier à septembre).
Le questionnement porte sur les thématiques suivantes : l'activité de l'entreprise, les concurrents et marchés, la problématique des ressources humaines et des compétences dans l'établissement, l'outil de production, les technologies et savoir-faire de l'entreprise, le développement à venir.
L'information recueillie au travers des questionnaires est capitalisée dans une base de données : MUTECO.

B - des comités techniques qui se réunissent toutes les 6 semaines avec une double vocation :
- ➜ **un partage de l'information recueillie auprès des entreprises du bassin entre les différents partenaires capteurs ou non capteurs**.
- ➜ **l'apport de réponses aux besoins identifiés**, le tout dans le respect de la confidentialité de l'accompagnement des dirigeants et des entreprises.

Ceci permet d'accroître la connaissance commune du tissu économique, des outils et des prestations des partenaires et la qualité des propositions d'accompagnement, en articulant les services ou les dispositifs des différentes parties prenantes (ingénierie RH, financement, immobilier d'entreprise, innovation etc.), de façon à mieux répondre à la diversité des problématiques des dirigeants.

C - la consolidation et la valorisation des résultats des visites d'entreprises pour l'élaboration de scénarios prospectifs et la construction de plans d'action répondant aux enjeux identifiés.

Les partenaires mobilisés autour de la démarche PEME sont les suivants : la CUD (service développement économique, service utilisation rationnelle de l'énergie et le pôle énergie 2020), la CCI-Co, la CMAR, Dunkerque Promotion, la Région, l'AGUR, la CAPEB, la FFB, Constructys, le GEIQ Métallurgie Industrie, Initiative Flandres. Pôle emploi a été invité à la présentation de la démarche en octobre 2014.

Résultats des enquêtes / actions sur trois secteurs

Entreprises	*contactées*	*visitées*
Industrie	291	60
Bâtiment	316	66
Artisanat - Métiers de la bouche et de services	85	23

Partenaires : Direccte, Région, CUD, CCICO, CMA, DK promotion, Initiative Flandre, Pôle Énergie 2020, Agur, FFB, Capeb, Constructys

➜ Bilan de la PEME "industrie"

Territoire d'intervention et cible retenue :

- 387 entreprises de taille intermédiaire et PME ont été ciblées sur la zone d'emploi ;
- 291 entreprises ont été contactées dont 281 entreprises via le *call center* de l'AFEJI ;
- 60 entreprises ont été visitées (dont 50 visites obtenues via le *call center*) soit 14 % de la cible et 2211 salariés ;
- 26 entreprises artisanales parmi les 56 entreprises ont été visitées ;

Analyse volet marché / concurrence :

- La dépendance vis-à-vis de grands donneurs d'ordre (ARCELOR…) est réelle mais l'ensemble des PME rencontrées vise une sortie de cet état de fait et développe des stratégies de diversification des activités ou de la clientèle (élargissement de leur périmètre géographique d'intervention, innovations technologiques, activités de niches) ;
- Attrait pour le marché belge : volonté d'être accompagné par le territoire sur la prospection en Belgique ;
- Souhait de travailler en réseau, volonté d'échanges (ex : questions d'organisation du travail) ;
- Attentes vis-à-vis des travaux de mise en conformité de la Centrale nucléaire (CNPE) et du Grand Port de Calais.

Analyse volet ressources humaines / recrutement :

- Place majeure de l'intérim dans le recrutement au sein des PME industrielles ;
- Intérêt pour des "postes partagés" sur les fonctions d'Hygiène, Sécurité, Environnement. La mobilisation de groupements d'employeurs ou du portage multiple sont évoqués ;
- Besoins permanents, récurrents sur certains postes : mécaniciens maintenance, tourneurs, fraiseurs, usineurs ;
- Difficultés à trouver du personnel qualifié sur certains métiers : peintres industriels, mécaniciens de maintenance (pas de formation adaptée au local, peu d'attrait pour certains métiers) ;
- Difficulté à recruter et à conserver des profils cadres ou ETAM : chargés d'affaires expérimentés (expérience, connaissance des réseaux…) ;
- Certaines entreprises ont recours à la main-d'œuvre étrangère pour les postes de peintres sableurs ;
- De manière générale, démarchage d'entreprises locales par des entreprises de travail temporaire étrangères ;
- De nombreux chefs d'entreprise s'interrogent sur la pertinence de certaines filières d'alternance :
  - investissement des demandeurs d'emploi à sécuriser ;
  - nécessité d'agir sur les savoir-être ;
  - manque de tuteurs disponibles ;
  - risque de départ à la concurrence des apprentis déjà formés.

Analyse volet formation :

- Dans les métiers de la maintenance mécanique (tourneurs, fraiseurs…), les entreprises trouvent que la formation locale doit mieux s'adapter aux besoins des entreprises ;
- La mise en œuvre du Compte Professionnel de Formation est vécue de manière contrainte par les entreprises. Le coût de la formation est plus élevé qu'auparavant (réforme des OPCA et baisse des prises en charge).

➜ Bilan de la PEME "bâtiment"

Territoire d'intervention et cible retenue :

- 552 entreprises ont été ciblées : 3 salariés et plus BTP et TP ;
- 316 entreprises ont été contactées dont 250 entreprises via le *call center* de l'AFEJI ;
- 66 entreprises ont été visitées ;
- on dénombre 44 entreprises artisanales sur les 66 entreprises visitées ;

Analyse volet marché / concurrence :

- La plupart des entreprises rencontrées ayant une activité principale relevant des appels d'offres dans les marchés publics et privés, souffrent d'une concurrence accrue ;
- Les entreprises travaillant pour une clientèle de particuliers affichent une meilleure santé économique (rénovation principalement) ;
- Même en situation de perte de chiffre d'affaires, certaines entreprises montrent peu de dynamique d'innovation ou de diversification d'activité ;
- La plupart des entreprises s'inscrivent dans la dynamique "Reconnu Garant de l'Environnement" (RGE) grâce au dispositif local Réflex'Energie. Le label devient l'un des premiers critères de sélection de l'entreprise par la clientèle, ce qui de fait, écarte un certain nombre d'entreprises en attente de labellisation.

Analyse volet ressources humaines / recrutement :

- Les entreprises du bâtiment peinent à définir précisément leurs besoins en compétences ;
- De nombreux recrutements sont évoqués sans jamais être finalisés, les entreprises travaillent en flux tendus de personnel et repoussent l'échéance des recrutements et de la formation de leurs salariés ;
- En menuiserie et couverture, importantes difficultés à recruter du personnel suffisamment qualifié ;
- Le recours aux salariés détachés commence à devenir plus fréquent et plus visible ;
- Le recours aux CDD est fréquent.

Analyse volet formation continue et initiale :

- L'offre de formation locale est connue mais elle est essentiellement mobilisée à court terme pour les formations réglementaires. (habilitations, certificats de conduites…) ;
- Les formations qualifiantes et plus techniques sont réalisées par les organisations professionnelles ou directement par les fournisseurs ;
- Les organisations professionnelles sont une ressource fortement mobilisée sur le volet formation (recherche d'organismes) ;
- Déficit de formation en alternance (apprentissage), une seule section bâtiment existe : couvreur au lycée Guynemer.

➜ Bilan de la PEME "Artisanat, Métiers de la bouche, Services"

Territoire d'intervention et cible retenue :

- ➜ 285 entreprises ont été ciblées sur la zone d'emploi, définie en lien avec la Chambre des Métiers (CMAR) ;
- ➜ 85 entreprises ont été contactées dont 30 entreprises via le *call center* de l'AFEJI ;
- ➜ 23 entreprises ont été visitées soit un potentiel de 144 salariés ;

Analyse de manière générale :

- ➜ Les artisans indiquent "souffrir" du poids des charges et des taxes ;
- ➜ Nombreux sont ceux qui souhaitent transmettre avant l'âge de départ à la retraite ;
- ➜ Les charges administratives et les obligations réglementaires sont vécues comme très pesantes (ex : formations obligatoires sur les allergènes) ;
- ➜ La Chambre de Métiers et son offre de service sont peu connus. Concurrence de l'offre de service de la CMAR avec des offres d'accompagnement gratuites : CEDEST (document unique et affichages obligatoires), OPCA, Branches, Réseaux…

Analyse secteur boulangerie :

- ➜ Attrait pour les métiers de la boulangerie : présence de formation au local ;
- ➜ Recrutements aisés sur les profils de vendeur(e)s alimentaires ;
- ➜ Recrutement par cooptation, marché caché très important ;
- ➜ Réglementation contraignante sur les horaires de travail qui freinent l'embauche d'apprentis (heures de nuit) ;
- ➜ Souhait de recruter en dessous de 16 ans ;
- ➜ Concurrence importante des boulangeries industrielles : Marie Blachère, Fournil et Maie, Boulangerie Louise.

Analyse secteur boucherie :

- ➜ Importantes difficultés à trouver du personnel tant sur le volet apprentissage que sur le recrutement de bouchers confirmés :
  - Peu d'attrait pour le métier ;
  - Très peu de candidats, manque de motivation, arrêt des contrats avant terme ;
  - Pas de centre de formation au local en formation continue : le CFA est à Calais ;
- ➜ Concurrence belge en zone rurale.

➜ Conclusions générales

Au delà des propositions spécifiques à développer et adapter à chacun des secteurs identifiés suite au constat réalisé, des actions génériques sont à envisager.

Axe "Communication et valorisation des métiers porteurs du territoire"

- ➜ Travailler une communication sur les métiers porteurs par secteur, en prenant en compte les modalités de recrutement et les spécificités de chacun ;
- ➜ Valider les profils présentés en entreprises, développer les immersions en entreprise, assurer le suivi dans l'emploi.

Axe "Formation aux métiers porteurs" :

- ➜ S'interroger sur la présence de formations sur le territoire (bâtiment, boucherie, peinture industrielle), mutualiser avec l'offre de formation existante sur les territoires limitrophes ;
- ➜ Adapter la formation à la réalité des métiers et aux besoins des entreprises ;
- ➜ Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre du CPF et réfléchir aux prises en charges financières possibles de la formation.

Axe "Flexibilité du travail / souplesse des contrats / simplification administrative" :

- ➜ Mieux communiquer sur les mesures à l'emploi et les types de contrats ;
- ➜ Accompagner l'entreprise dans la compréhension de ces mesures et leur mise en œuvre ;
- ➜ Proposer un accompagnement Ressources Humaines à destination notamment des très petites entreprises.

➜ Action 2: Des actions d'ingénierie pour sécuriser les parcours professionnels

Au titre de la MDE, le Département Formation d'Entreprendre Ensemble est impliqué dans **l'interface nécessaire entre les besoins des entreprises et les dispositifs de formation, d'information et d'appui à l'orientation existants**.

➜ des actions d'information sur l'évolution de la formation professionnelle

Le Département Formation via l'équipe de l'Espace Info Formation a poursuivi les activités de co-construction d'animations et d'articulation de l'offre d'information avec l'ensemble des partenaires et notamment:

- mise en place de **trois rencontres d'informations et d'échanges sur les dispositifs de formation** existants et les différentes approches de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences **à destination de l'ensemble des employeurs d'Emplois d'Avenir du territoire** (collectivités territoriales et secteur associatif) avec le concours des OPCA suivants; CNFPT, UNIFORMATION, AGEFOS-PME… - 84 participants;
- présentation de la **réforme de la formation professionnelle** du 5 mars 2014 et des nouvelles mesures en collaboration avec la Chambre des Métiers, huit interventions auprès de professionnels dont plusieurs sur l'appropriation des nouvelles mesures (Conseil en Evolution Professionnelle, Compte Professionnel de Formation);
- **sensibilisation de professionnels de l'accompagnement** des demandeurs d'emploi **aux métiers de la maintenance industrielle**, en partenariat avec la Chambre de Commerce et le Chantier Ecole à Taille Réelle;
- contribution à l'organisation en collaboration avec la CUD du **Carrefour des métiers de l'énergie** (assises de l'énergie 2016) et production de supports d'information spécifiques avec Pôle emploi;
- articulation des ateliers de découverte des métiers avec des entreprises partenaires et des organismes de formation;
- maintien et développement des permanences d'OPCA - FONGECIF, FAF-TT, UNIFORMATION (depuis 2015).

➜ des actions d'appui à l'ingénierie de formation

Le Département Formation a poursuivi le montage d'actions de formation professionnalisantes **en cohérence avec les opportunités d'emploi sur le territoire pour les salariés en emplois d'avenir ou CDDI**.
Sur la CUD, ce dispositif s'appuie sur un fonds spécifique de 120000 € dédié au co-financement des formations des contrats aidés; sur le territoire de la CCHF, il intervient en appui ingénierie, montage des formations.
L'activité est restée soutenue en 2015, avec **23 employeurs impliqués, 220 dossiers individuels traités, 126 plans de formation mis en place**, 12 formations inter employeurs mutualisées, 12 organismes de formation partenaires.

La chargée de projets assure aux employeurs un service d'appui à la mise en œuvre de parcours professionnalisants.

- un service permanent de proximité, spécialisé en ingénierie pédagogique et financière de la formation;
- une interface pédagogique pour les négociations avec les organismes de formation;
- un contact permanent avec les financeurs OPCA, la région et l'Agefiph permettant d'informer les employeurs sur les différents leviers financiers mobilisables;
- l'accès à des dispositifs de formation pour des publics de statuts différents via la mutualisation et le développement de plans d'actions combinés et pluri-financés.

Ce service est aussi utilisé comme un appui RH externe par les responsables et professionnels en contact.

Atelier d'information métiers pour des jeunes en emplois d'avenir

En réponse aux attentes et besoins des employeurs, la chargée de projet peut être sollicitée pour:

- du conseil en formation, de l'information sur l'offre, de l'ingénierie pédagogique et financière de la formation, d'interface pour négocier avec les organismes de formation et les OPCA;
- du conseil et du développement de la formation dans les filières susceptibles d'offrir des débouchés d'emplois sur le territoire;
- de la mutualisation des besoins individuels de formation auprès des différents employeurs et l'approche par métiers et secteurs d'activité;
- de la promotion et de la mise en œuvre de certifications non proposées sur le territoire dans le droit commun et répondant aux besoins remontés des entreprises et des salariés.

Certaines actions de formation ont été élaborées en association avec des chargés de mission "filières métiers" d'Entreprendre Ensemble afin de rechercher la meilleure adéquation possible entre les compétences développées en formation et celles requises par les emplois à pourvoir sur le territoire.

➜ Action 3 : Poursuite des actions d'anticipation de la fin du chantier du Terminal méthanier

Jobdating Terminal méthanier

➜ La démarche d'anticipation

Objectifs

- ➜ Anticiper les fins de contrats des salariés du chantier ;
- ➜ Faciliter le transfert de compétences et développer l'employabilité locale.

Les trois volets de la démarche

- ➜ recensement des compétences du chantier par métier et par entreprise : la cartographie de chantier ;
- ➜ valorisation des compétences des salariés sortants du chantier (via le visa capacités et compétences) ;
- ➜ développement d'un réseau de territoire.

Dès 2014, avec l'appui des donneurs d'ordres (DKLNG, Grand Port Maritime, GRT-GAZ), Entreprendre Ensemble s'est engagé dans l'accompagnement des salariés dont les missions prennent fin progressivement en fonction de l'avancée des travaux. Pour cet accompagnement post-chantier, les principes retenus sont simples :

- ➜ valider les compétences acquises par les salariés en poste sur ce chantier par la création d'un "visa compétences" ;
- ➜ valoriser les savoir-faire et savoir-être acquis par les salariés auprès d'entreprises du territoire dont les métiers sont proches des activités exercées sur le chantier.

Cette action comporte plusieurs volets : contact avec les entreprises du chantier, élaboration et capitalisation des visas-compétences, animations de groupes de travail avec les entreprises de "sortie", montage de plans de formation permettant l'adaptation à l'emploi, montage de *job dating* spécifiques, (contact avec les salariés, diffusion des renseignements des visas-compétences, mobilisation des salariés vers les entreprises de sortie.

La "cartographie du chantier" comprend

- ➜ Une méthode de recensement, pour chaque métier, des activités, savoir-faire, formations, habilitations auprès des "référents RH" des contractants et sous-traitants du site ;
- ➜ Un "référentiel des compétences" répertoriant les compétences effectives sur le chantier par métier et par entreprise ;
- ➜ Le "planning métier" de mobilisation et de démobilisation des effectifs selon le planning d'avancée des travaux.

La centralisation de ces informations a permis d'optimiser la gestion de la mobilité interne et externe du chantier.

Le "Visa Capacités et Compétences du chantier du Terminal méthanier"

Il est délivré aux salariés volontaires dont le contrat de plus de trois mois est arrivé à terme. Il atteste de la participation du salarié auprès de l'un des contractants ou sous-traitants du chantier. Il énumère les savoir-faire exercés sur site, les formations suivies sur le chantier et apporte une appréciation des savoir-être.

Le Visa complété et validé par le responsable technique est ensuite utilisé par le salarié sorti dans la suite de son parcours professionnel.

➜ Retour d'expérience

Un retour d'expérience de l'action d'accompagnement des fins de contrats a été lancé en octobre 2015. Il avait pour objectifs :

- ➜ Évaluer l'apport de la démarche pour le territoire ;
- ➜ Affiner la connaissance de reprises d'activités pour les personnes qui n'avaient pas bénéficié des actions.

358 salariés sortis du chantier ont été contactés via une enquête téléphonique soit :

- ➜ **175 personnes possédant un visa compétences et 183 personnes sorties sans visa** ;
- ➜ 60 % des personnes contactées ont accepté de répondre à l'enquête. Parmi les sortants du chantier contactés, la moitié possède un visa (soit 106 personnes), l'autre non.
- ➜ Sur les 106 salariés sortis avec un visa, **73% de ces personnes ont déclaré avoir repris une activité supérieure** à un mois depuis la sortie du chantier. La durée moyenne des contrats est de 8,9 mois.

Typologie des contrats des salariés avec visa

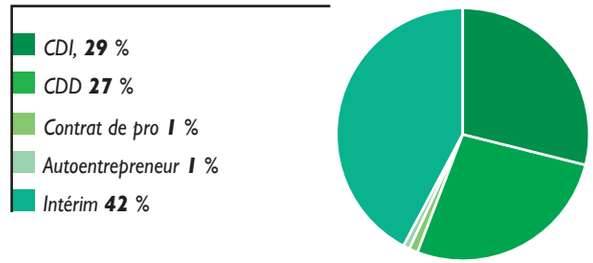

- ➜ Sur les 106 salariés sortis sans visa, **60% déclarent avoir retrouvé une activité supérieure à un mois de contrat.** La durée moyenne de ces contrats (hors CDI) est de 7,5 mois. 40 % n'ont pas retrouvé d'activité supérieure à un mois depuis la sortie du chantier.

Typologie des contrats des salariés sans visa

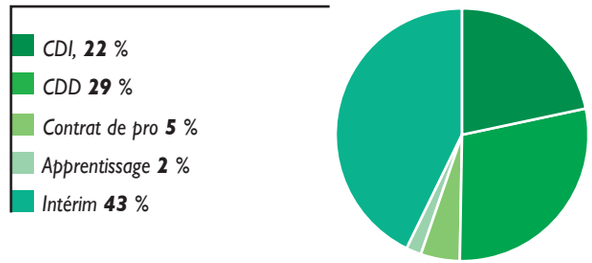

Ces résultats démontrent la plus-value de l'action d'anticipation des fins de contrat et de la mise en place des visas compétence.

En partenariat avec EDF et Dunkerque LNG, Entreprendre Ensemble a été sollicité pour accompagner 50 jeunes sur des contrats en alternance proposés par des entreprises intervenant ou ayant intervenu sur le chantier du Terminal méthanier.

➜ Action 50 contrats jeunes

- ➜ 54 contrats de professionnalisation signés (3 ruptures anticipées de contrats);
- ➜ 51 contrats formalisés pour une durée moyenne de 9 mois.

Situation des contrats au 12/04/2016

- ➜ 100% des jeunes ont obtenu une certification qualifiante;
- ➜ 78% des jeunes en activité à la fin du contrat initial;
- ➜ dont 61% des jeunes renouvelés par l'entreprise d'accueil après le contrat initial;
- ➜ et 39% hors-chantier.

Typologie des contrats des reprises d'activités

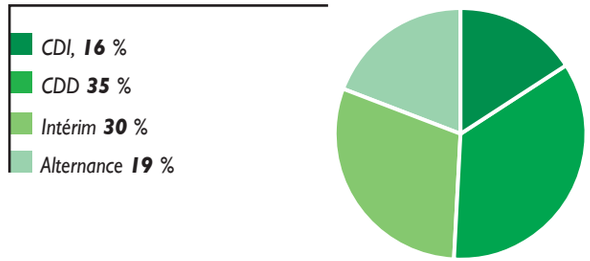

Axe 2

Contribuer au développement local de l'emploi

La vocation de la MDE sur cet axe est de **coordonner et de fluidifier la transmission d'informations et les relations entre les acteurs sur le territoire**.

Cet axe reprend trois actions: la cellule de coordination et d'animation grands projets, la gestion des clauses d'insertion, la création d'entreprises.

➜ Action 1: Cellule de coordination et d'animation grands projets

Cette cellule est en veille avec les acteurs du territoire qui détiennent, en primeur, des informations stratégiques sur les implantations de nouvelles entreprises ou sur l'extension d'entreprises existantes. Elle travaille notamment **en partenariat avec l'agence de développement économique "Dunkerque Promotion" ainsi qu'avec les services chargés du développement économique de la Communauté Urbaine**.

Par ailleurs, elle développe des liens avec les grands donneurs d'ordre du secteur marchand du territoire qui sont susceptibles par leur activité de développer des marchés en direction d'entreprises sous-traitantes du territoire.

En 2015, la cellule de coordination des grands projets a poursuivi sa mission d'animation des acteurs de l'emploi et de la formation au service des projets de recrutement du territoire. La mission d'ingénierie de la cellule, basée sur l'anticipation et la préparation des publics s'est notamment traduite par la gestion de **31 offres d'emploi pour 204 postes dans les domaines de l'industrie, du BTP, du commerce, du transport logistique ou encore des services à la personne et à la collectivité**.

Parmi elles, les offres du chantier du terminal méthanier dont l'exploitation démarrera en 2106, mais également par l'accompagnement des projets de développement d'Astrazeneca, d'OVH, de Blédina via Randstadt in house et de Jade Industries.

On peut également faire état de recrutements pour la Lyonnaise des eaux, Capdune et Gamm Vert suite à son implantation sur la ville de Cappelle-la-Grande

Enfin, fin 2015, la cellule "grands projets" a engagé des échanges avec l'enseigne DLB dans le cadre d'une future implantation sur la ville de Cappelle-la-Grande.

➜ Action 2 : Gestion des Clauses d'insertion

Identifié comme **facilitateur de clauses emploi pour le Bassin d'Emploi de Dunkerque**, Entreprendre Ensemble a poursuivi son investissement dans l'utilisation de la commande publique comme levier d'emploi local.
Assise sur une expérience de dix ans, Entreprendre Ensemble a travaillé en 2015 à la poursuite de la mobilisation de donneurs d'ordre ayant inscrit la clause emploi dans leur processus d'achats responsables, et à l'exploration de nouvelles niches d'emploi par la diversification des marchés dits clausés (ex : marchés de services). Entreprendre Ensemble se positionne ainsi comme **l'interface** entre :

- **Les donneurs d'ordre** : *identification des opérations, calibrage de l'effort d'insertion, suivi des chantiers, etc.* ;
- **Les entreprises attributaires des marchés, les structures d'insertion par l'activité économique et les prestataires de l'emploi** (ETT, GEIQ…) : *conseils au recrutement, mobilisation et préparation des demandeurs d'emploi au regard des besoins en compétences, suivi des engagements, médiation avec le maître d'ouvrage en cas de difficultés rencontrées, etc.* ;
- **Les demandeurs d'emploi** : *mise en relation avec les entreprises, aide à la montée en compétences, suivi dans l'emploi, etc.*

En 2015, la commande publique a permis de faire travailler 247 personnes pour un total de **61 800 heures de travail, soit l'équivalent d'environ 46 ETP**.
573 contrats de travail ont été répertoriés au titre de l'année 2015, dont notamment 28 CDI, 41 CDD, 9 contrats de professionnalisation et 8 contrats d'apprentissage.
En marge de ces contrats de longue durée, **333 missions intérimaires** ont été contractées et **141 emplois aidés déployés** grâce aux collaborations avec les structures d'insertion ou le développement de marchés d'insertion avec 139 CDDI et 2 CAE.
En 2015, Entreprendre Ensemble s'est aussi surtout investi au sein du réseau Alliance Villes Emploi, réseau National des PLIE et Maisons de l'Emploi pour la mise en réseau des facilitateurs de clauses, qui a permis d'engager des travaux pour :

- L'harmonisation des pratiques dans les différents Bassins d'Emploi pour améliorer le service rendu aux entreprises ;
- La prise en compte de la conjoncture économique dans le calibrage des efforts d'insertion et l'analyse de la capacité des entreprises attributaires à réaliser les engagements d'insertion ;
- Le dialogue avec les représentants des branches professionnels (ex : FFB, FRTP…) ;
- La formalisation d'outils de communication et la territorialisation des facilitateurs.

En 2016, des réflexions seront engagées pour développer les efforts d'insertion sur le secteur du BTP dans les communes du territoire non utilisatrices de la Clause Emploi et développer les achats responsables dans les marchés de service ou les marchés de prestations intellectuelles.

➜ Action 3 : Création d'entreprises

La Communauté Urbaine de Dunkerque, en lien avec la Région, accompagne le développement de la création d'entreprises sur le territoire par un rôle d'animation des acteurs de l'accompagnement à la création.
Dans ce cadre, et dans une logique de complémentarité d'intervention avec les acteurs existants, les objectifs de l'action de la MDE sont les suivants :

- Faire émerger des projets de création dans les villes et les quartiers des grandes villes de l'agglomération.
- Diffuser l'envie d'entreprendre sur tout le territoire de l'agglomération dunkerquoise par une action de proximité en direction des populations qui ne se déplacent pas dans les centres urbains où sont situés les outils d'accompagnement à la création d'entreprise.
- Favoriser la création d'activités par les habitants de la Communauté Urbaine, et plus particulièrement ceux qui résident dans les Zones Urbaines Sensibles et quartiers en rénovation urbaine.

Pour concrétiser ces objectifs la MDE conventionne avec Flandre Création (BGE) porteur de l'action "Cités'Lab", dispositif d'amorçage de projets initié par la Caisse des dépôts et la Région et par l'implication de la MDE dans la préparation des projets économiques présentés au Comité Local d'Aide aux Projets.

Résultats

La Maison de l'Emploi a contribué à la diffusion de l'esprit d'entreprise pour des publics en difficulté en partenariat avec l'action Cités'lab portée par la Boutique de Gestion Flandre Création (140 personnes bénéficiaires) et le Clap économique (40 projets accompagnés, 25 financés) en partenariat avec Initiative Flandre.

Appui RH pour le recrutement dans le cadre de la création d'une micro crèche à Coudekerque-village

L'espace info formation

Le territoire bénéficie d'un dispositif global d'information et d'animation sur la formation, l'emploi et les métiers qui développe des fonctions d'accueil, d'information, de documentation et d'animation à destination des professionnels et du grand public.
Ce dispositif global s'appuie sur le centre de ressources, l'Espace Information Formation (EIF) labellisé par la Région, dispositifs portés par Entreprendre Ensemble.
Le dispositif a pour objectifs :

- d'assurer une veille documentaire sur l'emploi, les métiers et la formation qui réponde aux demandes d'information des professionnels et du public ;
- d'alimenter en ressources documentaires les antennes et relais de proximité, assurer un appui spécialisé aux conseillers et leur faciliter l'accès aux animations sur la formation mises en place localement ;
- de mettre à disposition du public des outils et supports spécifiques pour faciliter les recherches d'informations sur les sites spécialisés concernant l'emploi, les métiers, la formation ;
- de contribuer à l'information et à la professionnalisation des partenaires locaux et du grand public (particuliers, entreprises) ;
- d'impulser une dynamique partenariale locale permettant de créer une animation autour de la formation et des métiers (Espace Info Formation, initié par le Conseil Régional).

Les bénéficiaires du dispositif sont les acteurs locaux de l'emploi, l'insertion, la formation, les partenaires sociaux et leurs outils (OPCA), les entreprises, les salariés, l'Éducation Nationale, les conseillers au contact des publics, le grand public. Les publics des Zones Urbaines Sensibles font partie des publics bénéficiaires de ce dispositif.

Fréquentation de l'accueil du Centre de Ressources

770 demandes d'information ont été enregistrées au 31 décembre 2015, se répartissant entre l'accueil au siège et dans les antennes. Ces chiffres proviennent des bases de données d'Entreprendre Ensemble et n'intègrent pas cette année les données saisies dans I-milo - on dénombre habituellement environ 1300 demandes d'information.

Accueil MDE

- 479 visites et demandes d'information dont 44 visites pour des professionnels ;
- 726 visites pour le grand public.

Accueil antennes

291 personnes ont sollicité les antennes MDE pour de l'information sur l'orientation et la formation.

Fréquentation des animations proposées

650 personnes au global ont participé à une animation mise en place par l'Espace Info Formation dont **489 relevant de la catégorie grand public et 161 relevant de la catégorie professionnels**.
49 animations ont été mises en place dont 37 pour le grand public.

- 15 zooms métiers (ateliers de découverte des métiers) - thématiques : Bâtiment et travaux publics, Industrie (CETR-maintenance industrielle), Logistique, Social et services aux personnes, Hôtellerie-restauration, Artisanat, Commerce, Sécurité ;
- 10 animations sur l'alternance et 8 ateliers sur le marché de l'emploi.

L'Espace Info Formation a poursuivi aussi en 2015 ses collaborations avec les partenaires et les autres départements d'Entreprendre Ensemble. Elle a notamment participé activement à la mise en place du dispositif interne à Entreprendre Ensemble Équipe Ton Parcours.
L'Espace Info Formation s'est aussi impliqué dans la démarche des **États Généraux de l'Emploi Local** (EGEL) suivie d'une collaboration sollicitée par l'équipe de la CUD organisatrice du **Carrefour des Métiers mis en place dans le cadre des Assises de l'Énergie 2016**.
Des supports d'information sur les métiers de l'énergie ont été ainsi formalisés par l'équipe avec le concours de Pôle emploi et mis à disposition du public lors de cette manifestation qui s'est tenue fin janvier 2016.

Comme chaque année, l'Espace Info Formation a participé aux forums du territoire (tchat alternance, forum de l'emploi de Gravelines, forum de Coudekerque, etc.).
Enfin, et à plusieurs reprises courant 2015, l'Espace Info Formation a été sollicité pour intervenir auprès des professionnels, entreprises et grand public sur les **nouvelles mesures CEP (Conseil en Évolution Professionnelle) et CPF (Compte Personnel de Formation)** issues de la réforme de la formation du 5 mars 2014.
Début 2016, l'équipe a été sollicitée par la région pour contribuer à l'accueil des publics, à l'apport d'informations sur les dispositifs et à l'appui aux recherches de formation dans le cadre du nouveau dispositif régional Proch'emploi.

L'EIF porteur de la coordination territoriale du Service Public Régional de l'Orientation

L'Espace Info Formation est porteur, depuis 2012, de la coordination territoriale du Service Public de l'Orientation (SPO). Il collabore ainsi avec les différents partenaires du SPO afin d'échanger les pratiques, de mieux appréhender les missions et outils de chacun et de trouver une complémentarité d'intervention sur chaque territoire pour répondre plus efficacement aux besoins des différents publics.

Depuis le 1er janvier 2015, le SPO est devenu SPRO (Service Public Régional de l'Orientation).
Les organismes impliqués restent ceux du SPO (Pôle emploi, les missions locales, le Réseau Information Jeunesse, l'Université, le CIO) ainsi que les partenaires associés lors des manifestations communes organisées sur le territoire de la zone d'emploi de Dunkerque.

Les nouveaux opérateurs désignés pour la mise en œuvre du CEP (Conseil en Évolution Professionnelle) sont progressivement intégrés dans le comité technique territorial du SPRO local.

La promotion de l'Économie Sociale et Solidaire

La Communauté Urbaine de Dunkerque assure le pilotage de la politique et de la stratégie territoriale Économie Sociale et Solidaire (ESS).
Entreprendre Ensemble met en œuvre le plan d'action composé des actions suivantes:

- Accueil et accompagnement des porteurs de projet ESS: Conventionnement Région, Département du Nord et Communauté Urbaine de Dunkerque;
- Un programme d'actions d'appui au développement de l'ESS locale: Conventionnement Communauté Urbaine de Dunkerque et Région.

Émergence des projets: accueil et accompagnement

- **71 nouveaux projets ont été accueillis** en 2015, portés par des associations ou des collectifs d'habitants, soit une hausse de 60% de l'activité par rapport à 2014. Les nouveaux porteurs de projets sont originaires de 12 communes du territoire de la communauté urbaine de Dunkerque.

- **22 projets ont été accompagnés** en 2015, pour travailler principalement le projet, l'organisation et le financement, soit une hausse de 70% de l'activité par rapport à 2014. Près de 50 % des projets accompagnés ont pour ambition de se développer en cœur d'agglomération.

Thématiques	Accompagnements
Handicap	2
Solidarité	3
Éducation populaire	2
Culture	5
Environnement	2
Insertion	3
Mobilité	3
Sport / santé	2
TOTAL	**22**

- **7 temps d'animation ont été organisés** à destination de ces porteurs de projets et consacrés aux thèmes suivants:
  1. les appels à projets de la Fondation de France;
  2. le Fonds d'Investissement pour le Développement de l'Entreprenariat Social et Solidaire;
  3. l'agrément Service Civique;
  4. le panorama des différentes aides à l'embauche;
  5. l'Europe et les micro-projets (Erasmus +, etc.) ;
  6. le pôle finance solidaire;
  7. l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale.

  99 personnes cumulées ont participé aux temps d'animations 2015.

- **24 demi-journées de formations** organisées **à destination des dirigeants ESS**, consacrés aux thèmes suivants: la formalisation d'un projet associatif, les différents outils de pilotage, les outils de gestion des ressources humaines, la communication, méthodologie de recherche de fonds européens. Le cycle de formation des dirigeants de l'ESS (2014/2015) a permis la formation de **60 dirigeants, soit 46 structures différentes**.

- 13 suivis post accompagnement ont été réalisés.

Le territoire d'intervention

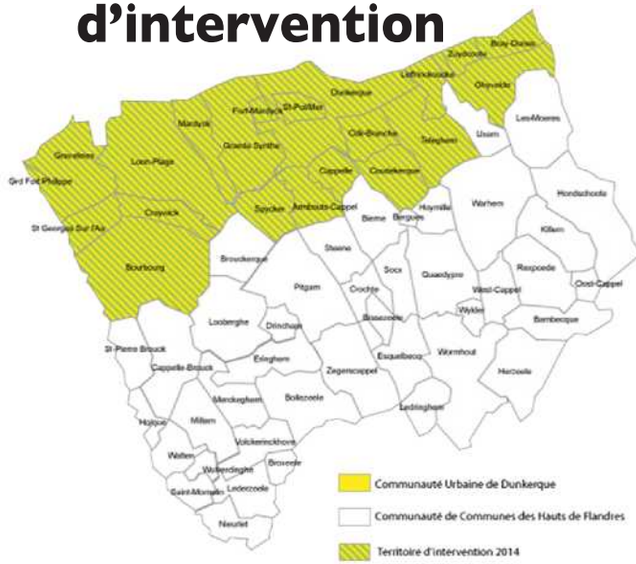

Processus d'accompagnement Émergence ESS

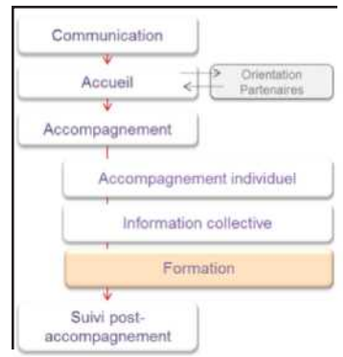

➜ La promotion du développement de l'Économie Sociale et Solidaire

➜ L'élaboration d'un recensement de l'ESS sur le territoire de la CUD

Entreprendre Ensemble a été missionné pour contribuer aux côtés de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque et de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire à la réalisation d'un recensement de l'ESS. L'objectif est de concevoir **un outil d'aide à la décision et à l'élaboration des enjeux et de fixer des priorités au niveau de l'agglomération sur la problématique de l'ESS**.

Ce recensement se veut à la fois quantitatif, s'appuyant sur les données de l'observatoire régional de la CRESS mais également qualitatif pour montrer la diversité des structures de l'ESS, tant sur leurs modèles que sur leurs activités.

En 2015, une fiche type de présentation des structures, a été construite **permettant une mise en perspective de 55 structures de l'ESS** situées sur le territoire de la CUD. Il s'agit de structures dont les activités sont représentatives et soutenues financièrement par la Communauté Urbaine de Dunkerque et avec une logique de filières prioritaires développées ou à développer : ressourcerie/recyclage/réemploi, Mobilité, Culture, SAP, IAE…

Par ailleurs, un travail a été enclenché avec l'Agence d'Urbanisme pour être accompagné méthodologiquement sur l'élaboration d'une toile de l'Économie Sociale et Solidaire, sur le modèle de la toile industrielle qui permettrait de donner une meilleure visibilité aux activités proposées et contribuerait à la construction de filières sur le territoire. **Une première cartographie des activités économiques menées par les structures membres du club de l'ESS**, prémices de cette toile, a été réalisée.

➜ Le développement des actions de sensibilisation à l'ESS pour l'ensemble des acteurs du territoire

Ces sensibilisations avaient pour objectif d'aborder avec des techniciens, des élus et des porteurs de projets potentiels, les questions suivantes : "Pourquoi créer en ESS" et "Comment créer en ESS" : comment entreprendre autrement, comment aborder l'utilité sociale et l'approche économique, que signifie la non lucrativité, l'ancrage territorial et la gestion démocratique.

Dans cette optique une première sensibilisation a été organisée à Grand Fort Philippe le 23 mars 2015 à destination des élus et des techniciens de la collectivité. Nous sommes également intervenus à trois reprises auprès des étudiants de l'ULCO et en partenariat avec le Centre d'entrepreneuriat du littoral : intervention classique et intervention dans le cadre du programme national ENACTUS.

➜ La programmation d'événements liés à l'ESS

Entreprendre Ensemble a accompagné la communauté urbaine de Dunkerque **pour organiser des événements en partenariat avec les acteurs locaux dans le cadre du mois de l'ESS** (novembre) et faire ainsi émerger une programmation locale enrichie par rapport aux années précédentes.

Dès le premier semestre, nous avons mobilisé les acteurs du territoire puis accompagné la Communauté Urbaine de Dunkerque à **l'élaboration d'outils de communication collectifs** pour annoncer cette programmation, notamment en collectant auprès des acteurs mobilisés les informations nécessaires à la réalisation **d'une affiche, d'un livret présentation de ces manifestations, d'articles**…

Quelques éléments sur la programmation locale du mois de l'ESS

23 événements organisés, environ 1100 participants touchés et plus de 7 communes concernées, 20 structures impliquées, des thématiques variées (environnement, alimentation, finance solidaire, services à la personne ou encore la culture). Ces événements ont pris des formes diverses (conférences, ciné-débat, salons…) avec en moyenne trois partenaires techniques mobilisés par événement.

La programmation a été annoncée au cours d'une conférence de presse de lancement le 5 novembre 2015. Conférence présidée par Sony Clinquart, Vice-président à la Communauté Urbaine de Dunkerque en charge du développement social et solidaire et l'enseignement supérieur et Jean-Yves Fremont, Président d'Entreprendre Ensemble.

Entreprendre Ensemble a également été contributeur de cette programmation, par l'organisation directe de 2 cinés-débats :

- Un ciné-débat autour de l'environnement à partir du film *Les enfants de la dune* au sein du cinéma associatif le studio 43 : 197 personnes spectateurs
- Un ciné-débat autour des métiers des services à la personne à partir du film *Du cœur à l'ouvrage : et demain qui s'occupera de nos maisons* : organisé en partenariat avec la CUD et 6 associations de service à domicile (AFAD, ADAR, ASSAD, Domicile service dunkerquois, CASS Gravelines et Senior Service) au studio 43 : 60 spectateurs présents.

Le ciné-débat Services à domicile dans le cadre du mois de l'ESS

À l'issue du débat des jeunes demandeurs d'emploi intéressés par les métiers de l'aide à la personne, accompagnés par Entreprendre Ensemble, ont remis leur CV aux responsables des structures présentes. Un jeune a été recruté dès l'issue de la manifestation et d'autres contacts sont en cours.

➜ *Un beau parcours d'entreprenariat social et solidaire*

Laurent L: « *J'ai 43 ans et j'habite Rosendaël. J'étais chef de projet informatique à Lille. J'avais envie d'entreprendre dans l'Économie Sociale et Solidaire. J'ai été accompagné par Entreprendre Ensemble pour cela.*
Passionné de vélo, je suis aujourd'hui salarié à la Maison de l'environnement dans le cadre d'un Fonds d'Investissement pour le Développement de l'Entreprenariat Social et Solidaire (le FIDESS) pour neuf mois de travaux sur des projets de mobilité.
Le projet initial était la création d'un point relais sur la voie verte avec café, restaurant, atelier participatif de mécanique et animations. Tout cela pour rendre possible la mobilité au quotidien.
La suite… Dans quelques semaines, une SCOP de coursiers va être lancée à Dunkerque: "Les courses asteur". Je vais gérer cette SCOP dans laquelle chaque coursier devient actionnaire et participe à la prise de décision. Nous allons proposer des courses de Grande-Synthe à Leffrinckoucke avec différentes zones tarifaires. Cela peut accompagner la piétonisation du centre-ville de Dunkerque puisque le siège de la SCOP y sera basé! »

➜ Animation du site dessine.org

L'action d'Entreprendre Ensemble consistait à gérer et animer le site de promotion local de l'ESS "Dessine.org" et la page *Facebook* corrélée. On notera que 198 225 pages ont été consultées, soit en moyenne 6 pages consultées par visite pour un site comportant 5 rubriques (hors annuaire, newsletter, contact). On notera que dans le top 5 des éléments les plus téléchargés du site on retrouve la version complète de l'annuaire des acteurs de l'ESS. On peut citer parmi les publications arrivées en tête du classement des publications les plus consultées et/ou partagées: l'annonce de l'ouverture du magasin mutualisé entre l'AFEJI et les Papillons blancs, une vidéo présentant l'association CETIDE et une vidéo présentant l'économie circulaire. Un rapprochement avec le site de la Communauté Urbaine de Dunkerque est en cours de réalisation.

➜ Appui au développement des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (création d'un club ESS)

Sony Clinquart, Vice-président en charge du Développement Social et Solidaire et Jean-Yves Fremont, Conseiller chargé de l'insertion à la CUD ont souhaité répondre aux besoins exprimés à différentes reprises par les acteurs locaux de l'ESS, à savoir:

- ➜ donner de la visibilité à l'ESS sur le territoire;
- ➜ être impliqué dans des démarches collectives permettant de renforcer l'ancrage local et de consolider leur structuration économique.

Ils ont missionné la CUD en lien avec Entreprendre Ensemble, pour travailler à l'émergence d'un club local de l'ESS.
En 2015, les objectifs du club ont été définis:

- ➜ le développement des activités supports des structures;
- ➜ la qualification de leur activité d'insertion.

Il a été acté que le club serait centré dans un premier temps sur les structures IAE du territoire et les acteurs ESS positionnés sur la filière récupération et recyclage.
À l'issue, l'équipe d'Entreprendre Ensemble a rencontré individuellement les acteurs de l'ESS concernés par le projet pour présenter la démarche, recueillir leurs avis, besoins et attentes à partir d'un questionnaire.

Sur les 18 structures pré-repérées, 15 ont accepté une rencontre individuelle. Une réunion de restitution de ces échanges a été réalisée le 1er février 2016 et a réuni les directeurs et membres des conseils d'administration de ces structures. En accord avec les structures interrogées, les élus ont souhaité un démarrage en nombre resserré pour être efficace mais avec une ouverture en fonction des projets à tout partenaire pertinent.

Parallèlement, Entreprendre Ensemble a réalisé un travail de benchmark sur les autres clubs d'entreprise classiques et clubs d'acteurs de l'ESS existants sur le territoire national.

Le lancement du club de l'ESS (17 structures) a été effectif le 1er février 2016 et les premiers groupes de travail opérationnels ont été définis:

- ➜ un groupe sur l'ingénierie financière et la création d'un fonds d'innovation;
- ➜ un groupe sur la relation des acteurs de l'ESS avec les acteurs de l'entreprise;
- ➜ un groupe visant à structurer la réponse des acteurs de l'ESS mobilisés sur la problématique du recyclage et du ré-emploi.

➜ Orientations 2016

Accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle :

➜ La Mission Locale

- ➜ Mettre en place un plan d'action pour **redynamiser les premiers accueils** ;
- ➜ Proposer de **nouveaux outils pour dynamiser les parcours** "immersions en entreprise", "Équipe ton parcours" ;
- ➜ Anticiper les fins de contrats et **accompagner les jeunes en emploi d'avenir vers l'emploi durable** ;
- ➜ Développer les actions de promotion de l'alternance ;
- ➜ Poursuivre la mise œuvre l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) et la Garantie jeunes ;
- ➜ Développer les services civiques ;
- ➜ Stabiliser le territoire d'intervention de la Mission Locale.

➜ La Plateforme Territoriale pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes

Poursuite du dispositif et articulation avec l'IEJ et la Garantie jeunes et intégration de l'offre de service au **dispositif Proch'Emploi** proposé par la Région.

➜ L'e2c Côte d'Opale

- ➜ Déclencher le partenariat avec **les chargés de projets quartiers politique de la Ville** ;
- ➜ Formaliser le partenariat avec Pôle emploi et avec la CCI Côte d'Opale ;
- ➜ Réalisation d'une étude sur les addictions ;
- ➜ Poursuivre les travaux sur l'évaluation du processus e2c par les stagiaires et l'étendre aux partenaires ;
- ➜ Poursuivre les actions de **promotion et d'accès à l'apprentissage**.

➜ Le Bureau Information Jeunesse

Poursuite du dispositif en l'intégrant à l'Espace Info Formation et le Centre de Ressources de la Maison de l'Emploi.

Accompagner les publics éloignés de l'emploi dans leur insertion sociale et professionnelle :

➜ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

- ➜ Veiller à un **accès équitable des publics** de toute l'agglomération à l'offre de services du PLIE ;

- ➜ Agir pour **dynamiser des parcours en lien avec le marché de l'emploi local**.
  - Renforcer l'entrée en PLIE (diagnostic personnel et professionnel, connaissance des secteurs d'activité, ouverture des horizons professionnels) ;
  - **Développer les liens avec les structures d'Insertion par l'Activité Economique** pour l'appui au placement des publics et faciliter les maillages entre les structures (ACI - EI) ;
  - **Développer la relation entreprises et les actions de préparation à l'emploi** ;

- ➜ Renforcer le rôle du comité de pilotage partenarial du PLIE en matière d'évaluation des actions menées et de définition des orientations

Pour l'ensemble des dispositifs, une attention particulière sera apportée aux priorités :

- ➜ **Des États Généraux de l'Emploi Local initiés par la Communauté Urbaine de Dunkerque"**
- ➜ de l'Union Européenne en matière **d'égalité hommes -femmes** et d'innovation pour favoriser l'inclusion sociale ;
- ➜ de l'État et de la Communauté Urbaine pour ce qui concerne les personnes habitant **les quartiers de la Politique de la Ville**
- ➜ L'ensemble des dispositifs sera mobilisé pour la déclinaison locale du **plan "Un million de formations"** initié par l'État et copiloté par Pôle emploi et la Région Hauts de France.

Accompagner le développement de l'emploi sur le territoire :

➜ La Maison de l'Emploi

Déclinaison de **plans d'actions d'appui au recrutement auprès des PME** à partir des préconisations issues des enquêtes / actions 2015 (industrie, bâtiment) et dans le secteur des Services à la Personne et à la Collectivité (SAP, nettoyage, sécurité).

- ➜ Nouvelles enquêtes GPECT auprès d'entreprises portuaires mise en œuvre en collaboration avec Calais et Boulogne-sur-Mer ;
- ➜ Mise en place **d'un plan d'actions Hôtellerie-Restauration** pour accompagner le développement des animations touristiques ;
- ➜ Poursuite de l'**accompagnement des clauses emploi** ;
- ➜ Poursuite de la cellule d'appui aux recrutements (attention particulière au CNPE, Ecophos, DLB, GrandFrais, KFC) ;
- ➜ Poursuite de l'appui à la **formation des contrats aidés** (CDDI et emplois d'avenir).

➜ L'Espace Info Formation

- ➜ Contribution à Proch'emploi et conventionnement renouvelé avec la Région.

➜ L'Économie Sociale et Solidaire

- ➜ Poursuite de l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets de l'ESS
- ➜ Production d'une **toile des acteurs de l'ESS**
- ➜ Contribution à la mise en place d'événements dans le cadre du Mois de l'ESS
- ➜ Appui à l'**animation du Club de l'Économie Sociale et Solidaire** sur les trois thématiques :
  - Ingénierie financière ;
  - filière récupération recyclage ;
  - liens avec les entreprises du secteur marchand.

entreprendrEnsemble

66, rue des Chantiers de France
BP 79005
59951 DUNKERQUE CEDEX 1

Tél. 03 28 22 64 00
site : **www.eedk.fr**

Réalisation François Vandenbunder - photos Ville de Dunkerque, CUD, Entreprendre Ensemble

l'Europe s'engage en Nord-Pas-de-Calais avec le FSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie

Nord le Département

Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Union Européenne
Fonds Social Européen